STACK
ANNEX

5
054
560

Rapport-Mémoire

DE

Me P. A. GEORGIADÈS

Avocat hellène à Constantinople

AU SUJET

DE SON INTERNEMENT PAR LES AUTORITÉS ALLEMANDES
D'OCCUPATION EN ROUMANIE
ET DE LA SITUATION, EN GÉNÉRAL, DES INTERNÉS
DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION EN BULGARIE
ET DANS CELUI DE HOLZMINDEN EN ALLEMAGNE

Mars 1917 — Novembre 1918

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

1919

Rapport-Mémoire

DE

Me P. A. GEORGIADÈS

Avocat hellène à Constantinople

AU SUJET

DE SON INTERNEMENT PAR LES AUTORITÉS ALLEMANDES D'OCCUPATION EN ROUMANIE
ET DE LA SITUATION, EN GÉNÉRAL, DES INTERNÉS DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION EN BULGARIE
ET DANS CELUI DE HOLZMINDEN EN ALLEMAGNE

Mars 1917 – Novembre 1918

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

1919

PRÉFACE

Ce Rapport-Mémoire fut rédigé dans le but de contribuer à éclairer les milieux officiels compétents au sujet des procédés employés par les Allemands pendant leur occupation en Roumanie où je fus interné, particulièrement à l'égard de mes concitoyens hellènes, et surtout pour apporter un témoignage, parmi tant d'autres, relativement à la situation des internés dans les camps de concentration en Bulgarie et dans celui de Holzminden en Allemagne.

En ce qui concerne particulièrement les camps bulgares, le traitement dont mes conationaux et les Serbes ont été l'objet, occupe naturellement la plus grande place dans mon exposé, puisque tout en étant les plus nombreux parmi les internés des diverses nationalités, ils se trouvaient sous un régime de terreur et d'extermination inconnu des autres.

Ce Rapport a eu l'honneur de trouver un accueil bienveillant auprès de diverses autorités officielles auxquelles il fut communiqué, ainsi qu'on peut le

2045447

voir par les lettres qu'elles ont bien voulu m'adresser, et ci-après publiées.

La Délégation hellénique près le Congrès de la Paix a jugé opportun d'insérer la partie essentielle de mon exposé, ayant trait au traitement des Grecs dans les camps bulgares, dans un Mémoire relatif aux responsabilités des crimes commis pendant la guerre, Mémoire déposé au Secrétariat général de la Conférence de la Paix.

La Délégation serbe, de son côté, a emprunté pour son Recueil officiel de témoignages, la partie de mon travail qui l'intéresse.

En livrant ce rapport à la publicité pour élargir le cadre de ses lecteurs, je soumets les faits qu'il contient à l'opinion publique, ce juge suprême dont la voix, au temps où nous vivons, pèse d'une façon prépondérante dans la balance des destinées des peuples.

A l'occasion de cette publication, quelques détails revenus ultérieurement à ma mémoire, furent ajoutés au texte primitif. Car, lors de l'élaboration de cet exposé, je n'avais sous les yeux aucune note, pour les raisons que j'y explique.

Paris, le 8 mars 1919.

Dr P. A. Georgiadès.

CONFÉRENCE DE LA PAIX

Secrétariat général.

QUAI D'ORSAY

Paris, le 20 février 1919.

Monsieur le Docteur P. A. GEORGIADÈS.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 15 février et du rapport que vous avez rédigé au sujet de votre internement en Roumanie et de la situation des camps d'internés alliés en Bulgarie et en Allemagne.

Je m'empresse de la communiquer à la « Commission des responsabilités de la guerre », mais il serait indispensable, pour qu'il pût être examiné utilement, que ce rapport me soit adressé en cinq exemplaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : P. Dutastat.

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction des Affaires administratives et techniques.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES UNIONS INTERNATIONALES.

Dossier A. VII-5.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, 10 février 1919.

Monsieur P. A. GEORGIADÈS,
Avocat.
Paris.

Vous avez bien voulu m'adresser un rapport relatif aux conditions de votre internement par les autorités allemandes d'occupation en Roumanie et à la situation générale des internés dans les camps de Bulgarie et au camp d'Holzminden (Allemagne).

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai pris connaissance avec intérêt des renseignements précieux que contient ce document dont mon département ne manquera pas de tirer le meilleur profit pour sa documentation et je vous prie d'agréer mes plus vifs remerciements.

Agréez, Monsieur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation,
Pour le Ministre plénipotentiaire-directeur,

Signé : J. de VIEFVILLE.

AMBASSADE D'ANGLETERRE

Paris, le 31 janvier 1919.

Monsieur P. A. GEORGIADÈS,
Paris.

Je suis chargé par le Ministre de Sa Majesté Britannique de vous accuser réception de votre lettre en date du 30 janvier par laquelle vous avez bien voulu lui transmettre votre rapport au sujet de votre internement par les autorités allemandes d'occupation en Roumanie et, en général, de la situation des internés dans les camps de Bulgarie et dans celui de Holzminden en Allemagne. Sir George Grahame fait parvenir ce rapport au Secrétaire d'État des Affaires Étrangères à Londres.

Je vous prie, Monsieur, de recevoir l'expression de mes sentiments très distingués.

Signé : Nevile Henderson.

AMBASSADE D'ANGLETERRE

Paris, le 15 février 1919.

Monsieur P. A. GEORGIADÈS,
Paris.

En me référant à ma lettre en date du 31 dernier, je suis chargé par l'Ambassadeur d'Angleterre de vous faire savoir que votre rapport relatif à la situation des internés dans les camps de concentration en Bulgarie et dans celui de Holzminden en Allemagne, a été lu avec beaucoup d'intérêt au Foreing Office à Londres et de vous en exprimer les vifs remerciements du Secrétaire d'État en fonctions pour les Affaires Étrangères.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : Nevile Henderson.

EMBASSY
OF THE
UNITED STATES
OF
AMERICA

Paris, le 6 février 1919.

Monsieur P. A. GEORGIADÈS,
Paris.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 février courant ainsi que du rapport sur votre internement par les autorités allemandes d'occupation en Roumanie, qui a été lu avec intérêt.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'expression de mes salutations distinguées.

Signé : F. A. STERLING.
Premier secrétaire.

L'Ambassade d'Italie s'empresse d'accuser réception à M. P. A. Georgiadès de son rapport-mémoire au sujet de son internement par les autorités allemandes d'occupation en Roumanie, et à l'informer que ce rapport-mémoire a été transmis au Ministère Royal des Affaires Étrangères.

Paris, le 11 mars 1919.

Monsieur P. A. GEORGIADÈS,
Paris.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Faits et gestes de la police allemande à Bucarest et dans les régions envahies de la Roumanie. 11

II. — Victimes hellènes de la police allemande en Roumanie. 15

III. — Circonstances concernant mon cas personnel. 17

IV. — Attitude des autorités allemandes d'occupation à l'égard des Consuls hellènes en Roumanie au sujet de notre internement, et des intérêts en général de leurs ressortissants. 17

V. — Mon séjour à la prison du Cercle militaire à Bucarest. 18

VI. — Départ pour le camp d'internement en Bulgarie. 20

VII. — Prisonniers et internés du camp de Tirnovo. . 22

VIII. — Prisonniers français et leur traitement. 22

IX. — Prisonniers russes. 25

X. — Prisonniers roumains. — Leur service à l'hôpital de la ville et la vie insupportable qu'ils y menaient. — Conduite du personnel bulgare à l'égard des Grecs et des Serbes. — Officiers roumains contraints à travailler sur les routes. 26

XI. — Notre groupe mixte d'internés civils provenant des régions envahies de la Roumanie. . . . 50

XII. — Assistance accordée par la Croix Rouge roumaine. 54

XIII. — Officiers serbes et hellènes prisonniers et internés. 55

XIV. — Internés civils serbes et hellènes. — Leur traitement. — Alimentation insuffisante. — État de santé. — Surmenage. 57

XV. — Souffrances des internés hellènes avant et pendant leur déportation. — Corvées d'esclaves. — Prêtres travaillant aux champs. — Méfaits des comitadjis bulgares. 40
XVI. — Cas particulier de deux convois hellènes. — Mortalité 80 pour cent. 44
XVII. — Mauvais traitements infligés aux Serbes et aux Hellènes pendant leur séjour au camp. . . . 46
XVIII. — État de malpropreté des baraques du camp. . 48
XIX. — Assistance nationale accordée aux Hellènes et aux Serbes. 49
XX. — Propagande bulgare anti-serbe et anti-hellénique pendant notre séjour au camp. — La foi des internés en la victoire finale. — Le baromètre de la situation. 51
XXI. — Départ de notre groupe de Bulgarie. 53
XXII. — Captivité en Allemagne au camp de Holzminden. 54
XXIII. — Internés de toutes nationalités. — Leurs corvées lourdes et légères. 55
XXIV. — Baraques d'isolement. — Mosaïque de nationalités offrant matières à études. 58
XXV. — Parallèle de la situation générale des internés à Holzminden avec celle des internés en Bulgarie. 60
XXVI. — L'alimentation au camp de Holzminden. . . . 63
XXVII. — Propagande allemande philoflamande. 68
XXVIII. — Libération. — Départ. 69

Rapport-Mémoire

de Me P. A. GEORGIADÈS

AU SUJET DE SON INTERNEMENT EN ROUMANIE
PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE
ET EN GÉNÉRAL DE LA SITUATION DES INTERNÉS
DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION DE BULGARIE
ET DANS CELUI DE HOLZMINDEN, EN ALLEMAGNE

---

1. — Faits et gestes de la police allemande à Bucarest et dans les régions envahies de la Roumanie.

Les Allemands à peine installés à Bucarest et dans les autres villes des régions envahies en Roumanie, y ont arrêté et emprisonné ou interné des masses de personnes, pour la plupart paisibles, sans autre cause, très souvent, qu'une simple calomnie ou une suspicion sans preuves ni fondement.

Fréquemment aussi, ces arrestations étaient motivées par les idées politiques des victimes qui, autrement, n'avaient commis le moindre acte de caractère politique hostile aux intérêts du Gouvernement allemand ou de ses Alliés. Une vraie inquisition fut organisée par la police militaire et civile allemande qui, à cet effet,

avait recruté toutes sortes d'individus sans foi ni loi, cherchant à tout prix des victimes pour garnir les prisons et souvent pour leur extorquer de l'argent.

Une vraie Bastille fut établie dans la capitale de la Roumanie. Ce fut l'immense local du Cercle militaire, nouvellement construit et pas encore inauguré, sis au centre de la ville, au point le plus en vue de la principale artère de la capitale, qui fut destiné à remplir ce triste rôle. On y conduisait à toute heure du jour et de la nuit de nombreuses victimes appartenant aux diverses classes de la société, calomniées ou accusées pour toutes sortes de raisons d'ordre politique, très souvent imaginaires. Parmi ces victimes des agents policiers et de leurs chefs, il y avait de nombreux sujets étrangers établis en Roumanie ou s'y trouvant provisoirement. Le spectre du péril éventuel des troupes d'occupation permettait aux susdits agents et à leurs chefs de faire croire qu'ils avaient toujours affaire à des personnes dangereuses, pouvant nuire à la sécurité de l'occupation. Toute considération défavorable sur les Puissances centrales et leurs Alliés, exprimée par quelqu'un et rapportée à la police allemande, suffisait pour conduire celui qui l'avait émise, aux cellules ou aux chambres communes du Cercle militaire.

A la tête de ce mouvement terroriste de la Sûreté allemande se trouvait le fameux Pinkoffs, en qualité de commissaire en chef: il avait précédemment servi en la même qualité à Bruxelles pendant l'occupation allemande, où sa sinistre renommée fut universellement consacrée par la cruelle condamnation de Miss Cavell.

II. — **Victimes hellènes de la police allemande en Roumanie.**

Parmi les victimes de l'inquisiteur et terroriste Pinkoffs, il y avait de nombreux Hellènes, à part le soussigné. Je dois mentionner parmi eux l'archimandrite Timothéos Evanghelidis, aumônier de la Légation hellénique et curé de la colonie hellénique à Bucarest et M. Démosthène Lalis, négociant avantageusement connu en Roumanie, ex-consul honoraire de Grèce dans la capitale roumaine. Nous fûmes arrêtés tous les trois dans le courant des mois de mai et de juin 1917, perquisitionnés et enfermés au local du Cercle militaire, sans avoir commis aucun délit politique, à moins que nos idées sur les affaires nationales par rapport à la guerre mondiale, jugées hostiles aux intérêts des Puissances centrales et de leurs satellites, n'aient été considérées comme une raison plausible de la mesure prise à notre égard. Et pour dissimuler la vraie cause de cette mesure, les policiers n'avaient aucun scrupule à mettre en avant des accusations imaginaires et calomnieuses. C'est ainsi que le susdit ecclésiastique était accusé d'entretenir une correspondance suspecte avec des personnes se trouvant dans diverses localités du front en Roumanie. Le négociant Lalis, homme d'une conduite irréprochable, était accusé, aussi calomnieusement que le premier, d'avoir délivré ou fait délivrer, en sa qualité d'ex-consul hellène, des passeports à des personnes se rendant au front, dans un but suspect. Quant à moi, je fus soupçonné de séjourner en Roumanie dans un but également suspect, ni plus ni moins que pour suivre les opérations de guerre sur le territoire

roumain. Ces accusations étaient pourtant si peu sérieuses et tellement dénuées de fondement, qu'aucun de nous trois ne fut traduit devant un Conseil de guerre. On nous a tout simplement enfermés dans le local du Cercle militaire comme « indésirables » et hostiles aux intérêts du groupe des Puissances centrales, pour nous priver de notre liberté pendant toute la durée de la guerre mondiale.

III. — **Circonstances concernant mon cas personnel.**

Je dois toutefois noter qu'en ce qui concerne mon arrestation la police avait probablement suspecté que j'étais en relations particulières avec l'archimandrite Alexandre Papadopoulo, ex-archiviste du Patriarcat Œcuménique à Constantinople, et aumônier de la Légation hellénique en la même ville, qui avait été longtemps emprisonné dans la capitale ottomane pour des raisons d'ordre politique, et qui finit par être expulsé de Turquie. En voici les indices : quelques semaines avant mon internement, pendant que j'attendais mon passeport pour retourner à Constantinople auprès de ma famille, chose que je n'avais pu obtenir jusqu'alors, les autorités d'occupation ne permettant pas les voyages des particuliers, la Sûreté allemande de Bucarest avait télégraphié à ses agents en la dite ville leur demandant des renseignements à mon sujet. Elle reçut, en réponse, la recommandation d'empêcher mon départ. Le chef du bureau des passeports de la Commandantur allemande à Bucarest ne s'est pas abstenu de porter à ma connaissance cette réponse qui me barrait le chemin du départ, sans en justifier les raisons. Mais après quelque temps que je fus arrêté, une des premières questions

que le susdit Pinkoffs m'adressa, fut « si je ne connaissais pas un certain Papadopoulo ». Ma mémoire et mon esprit ne se reportèrent pas d'abord à l'archimandrite Alexandre Papadopoulo, mais plus tard, je me souvins bien que j'avais fait, avant mon départ de Constantinople, des démarches réitérées — au su de M. Tsamados, alors chargé d'affaires de la Légation hellénique — près de mes connaissances de l'Ambassade d'Allemagne dans cette ville, pour obtenir l'intervention de celle-ci en faveur de la mise en liberté du susdit archiviste Papadopoulo.

Ces démarches m'avaient, paraît-il, fait mettre à l'index par les agents de la Sûreté qui ayant entre temps, expulsé de Constantinople l'archimandrite, ne voulaient pas non plus permettre le retour dans cette ville d'une personne qui avait travaillé pour sa libération, bien qu'aucune relation particulière ne m'eût lié à lui. En réalité, le seul mobile des démarches en question avait été l'impression pénible que l'emprisonnement de cet ecclésiastique provoquait dans les milieux dirigeants grecs, politiques et religieux.

Une autre raison probable de ma qualité « d'indésirable » et comme tel, internable, c'est que, avant de partir de Constantinople (commencement de mars 1916) pour me rendre en Roumanie, j'avais fait, durant l'hiver 1915-1916, au su de M. Tsamados, une série de démarches auprès de mes relations de l'Ambassade sus-nommée, pour leur exposer la situation déplorable des communautés grecques en Turquie, la persécution et l'extermination de l'élément grec, sa déportation et son dispersement à l'intérieur de l'Asie Mineure, où beaucoup de ces pauvres déportés périssaient par la faim et où d'autres étaient forcés d'embrasser l'islamisme pour sauver leur vie.

Je n'avais pas manqué de demander leur intervention énergique près du Gouvernement turc, leur allié, tout en attirant leur attention sur les conséquences inévitables de cette situation intenable, qui finirait par émotionner les milieux dirigeants helléniques, ceux en tout cas, représentant l'élément sain de la Nation.

Ces démarches et ce langage ne plurent pas beaucoup aux milieux officiels allemands. En effet, l'un parmi les plus en vue s'est permis une fois de me dire : « Le cœur des Allemands a cessé de battre pour les misères des autres, étant donné qu'il y a des centaines de milliers de veuves et d'orphelins en Allemagne aussi. »

Et un autre me dit que « la même mesure de déportation avait été appliquée à l'égard des populations des régions occupées en France et en Belgique. » et que « en tout cas, c'était pour des raisons militaires, car la population grecque du littoral de Marmara était suspectée d'alimenter les sous-marins de l'Entente (qui avaient réussi à pénétrer dans cette mer) ».

Cette dernière considération, bien que dénuée de fondement — en tout cas le service des sous-marins anglo-français pourrait se prononcer à ce sujet — prouvait à son tour combien était profondément enracinée dans l'esprit des cercles dirigeants de Constantinople, à savoir des cercles allemands, l'idée que l'élément grec était dévoué corps et âme à la cause de l'Entente et qu'il était, par conséquent, en grande partie, victime de son sincère attachement à cette cause. Aussi toute intervention personnelle et toute démarche particulière, en faveur de ces malheureuses populations ne pouvaient qu'être taxées du même esprit d'hostilité.

Il ne serait peut-être pas superflu d'ajouter que les diplomates, près de qui j'avais fait les démarches que je viens d'exposer, semblaient être particulièrement

gênés par mes observations responsives « que les misères des populations grecques en Turquie ne pouvaient pas être justifiées et ne devraient pas être l'objet de l'indifférence des cercles officiels allemands, car la nation grecque et l'État hellénique n'étaient pour rien dans la déclaration de la guerre mondiale et n'y participaient même pas, » et que, « le précédent — d'ailleurs si injuste et si injustifiable — de la déportation des populations ennemies, bien qu'innocentes et paisibles, du Nord de la France et de la Belgique envahis, ne devait pas être appliqué à l'égard de la population grecque de Turquie qui était de sujétion ottomane et par conséquent non ennemie ».

IV. — **Attitude des autorités allemandes d'occupation à l'égard des consuls hellènes en Roumanie au sujet de notre internement et des intérêts en général de leurs ressortissants.**

C'est en vain que le secrétaire de la Légation de Grèce à Bucarest, M. Dendremis, gérant les affaires consulaires pendant l'occupation allemande jusqu'au moment de l'abdication du roi Constantin, s'empressa d'intervenir en ma faveur, comme aussi un peu plus tard en faveur de M. D. Lalis. L'archimandrite Timothéos ayant été arrêté après l'événement ci-dessus, aucune démarche consulaire n'eut lieu pour lui. Les démarches en question n'aboutirent à aucun résultat. Du reste, au moment de mon arrestation, quand on m'eut conduit devant l'inquisiteur Pinkoffs, qui a porté à ma connaissance qu'il avait l'ordre de m'arrêter, je lui réclamai le droit d'en informer mon consul ; il me répondit avec un ton évident de mépris : « C'est inutile, on ne le con-

sidère pas : je l'en informerai moi-même. » Cette attitude de mépris, ce manque de toute considération de la part des autorités allemandes à l'égard des consuls hellènes, ont été démontrés également en d'autres localités envahies de la Roumanie.

En effet, le consul hellène à Braïla — pendant mon séjour en cette ville où j'étais réfugié de Bucarest, pour être loin des attaques des forces aériennes allemandes qui avaient fait de très nombreuses victimes — fut l'objet de la même indifférence et du même dédain lors de ses démarches réitérées en faveur de ses ressortissants, dont les immeubles et les marchandises étaient réquisitionnés au même degré et dans les mêmes conditions que ceux des sujets des États belligérants. Et cet état de choses n'eut pas lieu seulement à Braïla et à Bucarest. Les Hellènes de toutes les régions envahies de la Roumanie en ont été victimes.

V. — **Mon séjour à la prison du Cercle militaire à Bucarest.**

Aussitôt après mon arrestation, je fus conduit au Cercle militaire ; j'y ai compris la réalité de ma situation, quand j'ai entendu le fracas des clefs du soldat gardien, qui referma derrière mon dos la porte de la chambre où on m'avait conduit. J'y fus complètement isolé et dans l'impossibilité de communiquer avec qui que ce soit. J'attendis impatiemment pendant un long laps de temps ma mise en liberté, ou bien le déroulement d'une procédure quelconque, qui prouverait mon innocence relativement à toute suspicion de caractère et d'ordre militaire. Les jours passaient sans amener de résultat, au milieu d'un traitement misérable. Je couchais sur

un matelas qui était le foyer de légions de puces, sans drap et sans oreiller. Le sommeil finit par me devenir difficile. Quant à la nourriture, elle consistait en une faible ration de pain et de soupe aux légumes, sans graisse, de sorte que, après une quinzaine de jours, mes forces étaient complètement affaiblies. J'étais à peine en état de faire quelques pas dans ma chambre. C'est alors qu'on me permit de faire venir à mes frais, de la nourriture du restaurant. Pendant que les jours s'écoulaient ainsi tristement et d'une façon si dure, je risquais d'oublier et d'ignorer les dates qui se succédaient. J'ai dû établir un calendrier original sur le mur, en y inscrivant chaque matin au crayon la date et le nombre des jours écoulés en prison politique.

J'eus la plus vive consolation quand je trouvai par hasard, après plusieurs jours d'emprisonnement, sous le matelas d'un autre lit non occupé de ma chambre un exemplaire du « Contrat social » de Jean-Jacques Rousseau, qui y était soigneusement caché, lequel devait avoir appartenu à quelque hôte de cette Bastille. Je l'ai lu et relu avec la plus grande avidité, car j'avais besoin d'occuper mon esprit. Aussi, le chef de la chancellerie de la prison, un jeune sous-officier allemand, juriste, pris de pitié à l'égard d'un collègue qui ne cessait de lui demander l'autorisation de se procurer une double nourriture, spirituelle et corporelle, finit-il par céder à mes instantes demandes et me fit acheter, à mes frais, quelques ouvrages de son propre choix, entre autres, trois volumes des « Actes et paroles d'avant l'exil » de Victor-Hugo, et « Le voyage au Rhin » du même auteur.

Je dois avouer que j'y ai puisé dans de nombreuses pages des forces morales qui ont permis à mon caractère calme et patient de supporter avec plus de résí-

gnation les misères et les souffrances de ma captivité.

Le séjour dans cette prison était d'autant plus pénible que le service intérieur était confié à un sous-officier autre que le susnommé, vrai type de Méphistophélès, geôlier de profession, impitoyable, arrogant et cruel, qui se plaisait à voir souffrir les personnes confiées à sa garde. Il leur adressait, pour le moindre motif et sans motif souvent, les insultes les plus grossières accompagnées d'une gesticulation toujours menaçante.

VI. — **Départ pour le camp d'internement en Bulgarie.**

Après cinquante-deux jours d'emprisonnement au Cercle militaire de Bucarest, je fus transporté avec un convoi mixte en Bulgarie, au camp des prisonniers à Tirnovo, à une distance de quarante minutes environ de la ville du même nom.

La veille de notre départ, la chancellerie de la prison avait permis à la plupart des déportés de se rendre en ville sous escorte, pour se munir d'argent et des vêtements strictement nécessaires pour le séjour en captivité.

Le départ s'effectua avec une mise en scène militariste par excellence. On nous réveilla à trois heures du matin pour partir à l'aube : on nous conduisit jusqu'à la gare du chemin de fer encerclés de nombreux soldats qui, au moment où le convoi s'est mis en marche, ont chargé leurs fusils avec un fracas exceptionnel pour nous intimider et prévenir toute évasion.

Une quarantaine d'internés furent bientôt concentrés à Tirnovo, tous provenant de la Roumanie et Rou-

mains en majeure partie. Parmi ces derniers, M. Paul Gomma, directeur de la Préfecture de Ploest ; M. Dimitri Mardjiniann, chef de la douane de Constandja ; M. Catardji, directeur de l'Agence télégraphique roumaine ; M. Petrescu, avocat du barreau de Bucarest ; M. Gruescu, commerçant ; M. Conciu, agent électoral ; M. P. Photi, professeur ; M. Stefanescu, préfet de police à Kalafat ; les directeurs de police à Giurgiu et à Curtea de Arges, etc., ainsi que des nombreux juifs roumains, parmi lesquels MM. Landau, commerçant, Montoresco, publiciste, etc.

Il y avait aussi de nombreux étrangers de diverses professions parmi lesquels : un vieil ingénieur français (dont le nom malheureusement m'échappe, les notes que j'avais tenues à plusieurs reprises ayant été détruites, soit lors de notre rappel à Bucarest, soit lors de mon arrivée au camp de Holzminden, en Allemagne), établi depuis longtemps à Bucarest et dont le seul crime politique était d'être alsacien, fidèle à la cause française ; deux Italiens, l'un dentiste nommé Efter, l'autre ouvrier mosaïste nommé Enrico Gozza ; deux Russes, juifs de Kiew, l'un étudiant, l'autre ouvrier, et trois Hellènes, à part moi, dont voici les noms : Périclès Zissi, de l'Épire du Nord ; Michel Margaritis, de Constantinople, et Gohen, de Salonique.

Deux de ces compagnons d'exil ont été détachés du groupe et envoyés à la localité d'Elena ; deux autres à celle de Sevlievo, dont j'aurai l'occasion de parler dans la suite.

Quant à l'archimandrite Timothéos et à M. Lalis, mentionnés plus haut, ils ont été transportés quelques semaines plus tard, avec un autre convoi mixte, au camp de prisonniers à Philippole en Bulgarie.

VII. — **Prisonniers et internés du camp de Tirnovo.**

A mon arrivée à ce camp j'y rencontrai une trentaine de prisonniers de guerre français de l'armée d'Orient, quelques prisonniers russes, dont deux officiers, quelques roumains, également prisonniers de guerre, une trentaine d'officiers serbes et un très nombreux contingent d'internés civils serbes. Quelque temps plus tard furent amenés plusieurs autres groupes d'internés serbes, ainsi que trois officiers hellènes dont deux internés et un prisonnier de guerre, et enfin de nombreux convois d'internés hellènes, tous civils.

VIII. — **Prisonniers français et leur traitement.**

Parmi les Français du camp de Tirnovo, il y avait un parisien nommé Marcel Lajarthe, propriétaire d'un garage d'automobiles. On l'avait détaché de son groupe pour servir à l'hôpital central de la ville de Tirnovo. C'était un garçon très énergique et très actif, capable en tout : c'est pourquoi on l'employait à toutes sortes de travaux techniques : il faisait la désinfection, réparait des instruments de chirurgie, procédait à des installations de lumière électrique, de sonnerie, ou en réparait, etc. Il est bien entendu qu'il était forcé à faire ces travaux, tout refus étant puni de mesures disciplinaires. Malgré son activité exemplaire qui suffisait à remplacer le travail de plusieurs employés, il était traité par le directeur général de l'hôpital, le docteur bulgare

colonel Karaïneff, d'une façon nominalement bienveillante ; cette bienveillance consistait à ce que le susdit prisonnier ne demeurait pas dans le camp ; mais effectivement, il était considéré comme un esclave qui n'avait pas souvent le droit de se reposer, même les dimanches et les jours fériés. Il ne lui fut même pas permis, en effet, de se reposer pendant la fête de Pâques de l'année dernière (1918), date à laquelle je me trouvais encore en Bulgarie. Au mois de février de la même année, une explosion ayant eu lieu près de la gare du chemin de fer de Tirnovo, il fut à un moment donné considéré comme impliqué dans cette affaire. Il réussit cependant à démontrer qu'il n'y était pour rien. Néanmoins, on ne lui permettait plus de circuler dans la ville. Un peu plus tard il fut persécuté d'une façon systématique par l'intendant de l'hôpital, le nommé Dacheff, qui finit par lui infliger une peine d'emprisonnement. Sorti de la prison, il fut toujours forcé de travailler dans l'hôpital. Mais pour lui rendre la vie insupportable, le susdit Dacheff l'obligea à se séparer de ses deux inséparables amis et compagnons de captivité, le Dr hellène Garantinos, chef de la section des prisonniers, et le pharmaciste roumain Prochinger, tous deux au service du même hôpital. Depuis de longs mois, ces trois prisonniers vivaient dans la plus parfaite harmonie, mangeaient ensemble et habitaient la même chambre, se consolant et s'encourageant réciproquement, tout en venant en aide à leurs autres camarades de captivité. Ce groupement, cet attachement réciproque de trois inoffensifs captifs ne plaisait pas au dit Dacheff, qui obligea M. Lajarthe ainsi que M. Prochinger à s'en détacher : le premier reçut l'ordre de coucher dorénavant dans la chambre des domestiques bulgares de l'hôpital. Le malheureux Lajarthe en fut

exaspéré, mais il dut se conformer à l'injonction de son tyran.

Quant aux autres Français formant le petit groupe de prisonniers de Tirnovo, ils étaient également obligés de travailler ordinairement dans les champs; ils ont fait aussi des travaux de terrassement dans diverses localités. L'autorité du camp, et en général les autorités bulgares, leur montraient toutefois une bienveillance relative et leur appliquaient un traitement beaucoup plus humanitaire, en comparaison, bien entendu, de celui qui était réservé aux internés serbes et hellènes. Je n'ai pas eu l'occasion de constater que des sévices aient été exercés sur eux.

Leur correspondance ne se heurtait pas aux obstacles insurmontables que Serbes et Hellènes rencontraient à ce sujet. Aussi, parvenaient-ils, après un certain laps de temps, à recevoir des colis d'alimentation et d'approvisionnements de leurs familles et de leurs Comités nationaux d'assistance. Et malgré les nombreuses rapines, malgré les fréquents vols du contenu de ces colis, ils en recevaient tout de même assez pour être bien nourris et bien habillés, en toute saison de l'année.

La relative bienveillance, ou plutôt la tolérance qu'on leur marquait, leur permettait souvent d'employer un langage assez sévère vis-à-vis des fonctionnaires bulgares du camp, pour leur exprimer leurs doléances.

Un jour, en effet, je fus témoin d'une telle démarche et d'un tel langage de la part de deux Français à l'égard de l'interprète de la chancellerie, M. Georges Rassef, beau-frère du commandant militaire de la ville et du district de Tirnovo. Ils attiraient son attention sur les abus commis au préjudice de leur approvisionnement, sur l'insuffisance de l'alimentation et du combustible,

sur le manque de couvertures et de paillasses, et menaçaient de s'en rapporter à leur Gouvernement. L'interprète, malgré sa position marquante, avala ces véhémentes observations, lesquelles si elles eussent été énoncées par toute autre personne, surtout serbe ou hellène, lui aurait valu une peine d'emprisonnement et quelques dizaines de coups de bâton. Il est évident que cette tolérance n'était que la conséquence d'une politique de prudence à l'égard des ressortissants d'une grande Puissance, même ennemie, telle que la France.

IX. — **Prisonniers russes.**

Au camp et à l'hôpital de la ville, il y avait quelques soldats russes prisonniers, dont plusieurs invalides, ainsi que plusieurs officiers, le capitaine Eugène Serghievitch et le lieutenant Vladimir Mitrofanovitch. Ces officiers séjournaient auparavant au camp de Haskovo : mais le dernier s'étant évadé au moment où le soulèvement des Serbes de Morava battait son plein, et ayant été arrêté près de Pirot, il fut emmené au camp de Tirnovo pour y être enfermé dans une baraque d'emprisonnement. Son compagnon, le susdit capitaine, l'y suivit bientôt ; les autorités l'ont considéré comme complice de l'évasion, parce qu'il n'avait pas dénoncé son camarade. Tous les deux sont ainsi restés en prison pendant plusieurs mois. Ce n'est que vers la fin de mon séjour au camp qu'ils ont été remis en liberté. Ils s'exprimaient avec la plus grande véhémence contre le chef du camp, capitaine Petroff, qui leur avait infligé un traitement très dur pendant tout le temps de leur emprisonnement.

Parmi les invalides russes, je dois citer le cas d'un

jeune soldat amputé des deux jambes, parce que le malheureux, pendant qu'il se trouvait en traitement, l'hiver de 1917, dans un hôpital d'une autre localité en Bulgarie, y fut si mal soigné que, lors d'une nuit glaciale, ses pieds ont gelé : c'est ce qui obligea alors à l'opérer au-dessus des jambes. Ceci me fut relaté et confirmé par les deux officiers russes susnommés.

Les prisonniers russes étaient relativement bien habillés et secourus assez souvent en argent, aliments, linge et tabac par des dames russes ou philorusses de Sophia, ainsi que par le clergé du monastère russe de Chipka, interné en Bulgarie.

X. — Prisonniers roumains. — Leur service à l'hôpital de la ville et la vie insupportable qu'ils y menaient. — Conduite du personnel bulgare à l'égard des Serbes et des Grecs. — Officiers roumains contraints à travailler sur les routes.

Les militaires roumains, prisonniers, que nous avons rencontrés à Tirnovo, étaient pour la plupart des soldats en traitement médical de leurs blessures dans la section des prisonniers de l'hôpital de la ville. Parmi ceux-ci, je dois mentionner particulièrement le docteur Carantinos, dont j'ai eu déjà l'occasion de parler plus haut. Bien que de sujétion hellénique, mais domicilié en Roumanie, à Braïla, il avait été enrôlé dans l'armée roumaine comme médecin et fut fait prisonnier à la première bataille roumano-bulgare, celle de Turtu-Kaya. Je dois également citer le pharmaciste Prochinger, de Giurgiu, déjà mentionné, également fait prisonnier à la même bataille. Tous deux nous ont souvent raconté leurs souffrances de captivité, ainsi que celles de leurs

camarades roumains. Les soldats bulgares qui, accompagnaient leur convoi, prirent à tous ces captifs leur argent et leurs montres, ainsi que leurs bottes à beaucoup d'officiers. C'est ainsi que le Dr Carantinos, pendant qu'il se rendait avec son convoi de Turtu-Kaya à la première station de concentration, a dû faire ce trajet sans chaussures, car ses bottes lui avaient été enlevées par un soldat bulgare comme butin personnel de guerre. Le malheureux captif reçut par-dessus le marché un coup de crosse sur la tête, pour n'être pas en mesure de fournir aussi de l'argent à un autre soldat bulgare. Le coup fut si fort que le docteur faillit tomber; il fut heureusement soutenu par un compagnon de captivité et put ainsi arriver jusqu'à la première station.

Après de nombreuses autres péripéties, le convoi en question s'arrêta enfin à un camp de concentration provisoire, où un général bulgare vint faire l'inspection. Il interrogea les officiers captifs, leur demanda s'ils avaient quelques plaintes à présenter. Un colonel roumain se permit de porter à sa connaissance qu'un soldat lui avait pris sa montre. Le général lui répondit : « C'est la guerre ! » sans prendre bien entendu aucune mesure pour la restitution de l'objet volé. Le Dr Carantinos lui montra, à son tour, l'état de ses pieds, sans bottes, et lui en expliqua la cause. Il donna l'ordre de lui fournir une paire de chaussures de soldat, mais celles-ci lui étant petites et trop dures, le docteur ne put faire deux pas. C'est pourquoi il dut continuer son chemin comme auparavant jusqu'à la station définitive. Après un repos de quelque temps, il fut obligé de servir comme chef de la section des prisonniers à l'hôpital de Tirnovo. D'ailleurs, tous les médecins, pharmaciens, infirmiers et sanitaires des

diverses nationalités faits prisonniers, ou emmenés comme internés civils en Bulgarie, ont dû assumer des services similaires durant leur captivité.

Le docteur Carantinos a dû encore supporter, pendant l'exercice de ses devoirs médicaux, toute une série de misères de la part de ses chefs et de ses subalternes. Son attachement à l'égard de ses compagnons de captivité, aussi bien que son patriotisme que rien ne pouvait faire fléchir, provoquaient la plus vive irritation du personnel et de la domesticité bulgares de sa section, qui finirent par intriguer près de la police locale. En tête de cette conduite intrigante se trouvait l'étudiante interne, Mlle Liuba Voltcheva, bulgare de la ville de Prilep (Macédoine septentrionale serbe). Cette étudiante, bien qu'évitant toujours de dire qu'elle était bulgare et tout en déclarant à chaque occasion qu'elle était macédonienne, nourrissait cependant la plus grande haine nationale contre les Serbes et les Grecs, macédoniens ou autres, haine qu'elle n'avait aucun scrupule d'exprimer de toutes façons dans l'exercice de ses fonctions. Un trait caractéristique de ses sentiments et de ses dispositions à l'égard de ces deux nationalités, c'est d'abord ses constantes intrigues contre son chef susnommé qui, bien que portant l'uniforme d'officier roumain, ne cessait pas de se déclarer Grec.

Toujours suspecté et surveillé, il fut perquisitionné sous l'inculpation de transmettre des lettres de prisonniers, puis il fut mis quelques jours en prison à cause d'une autre accusation non moins grave, et fut enfin transféré à un hôpital de campagne, en Albanie, où il ne tarda pas à tomber malade.

Le lendemain de son éloignement de l'hôpital de Tirnovo, sa section, qui était celle des prisonniers et des internés, fut presque complètement évacuée par

l'étudiante, bien que les infortunés malades eussent besoin d'être encore soignés. Quelques-uns même de ces derniers ont été volés par la domesticité au moment de leur départ.

Un autre trait de la haine de cette étudiante contre les Serbes : après un certain temps de traitement à l'hôpital, un capitaine serbe, dont j'aurai encore l'occasion de parler, par la suite, et une vingtaine d'internés de la même nationalité avaient été désignés pour retourner à leur camp. Au moment de leur départ, Voltcheva, après un regard d'ironie à l'officier, qui portait son uniforme en assez bon état, et aux internés avec lui qui étaient en haillons et dont plusieurs n'avaient pas même de chaussures ou de sandales, se tourna vers quelques autres convalescents du groupe mixte provenant de la Roumanie et leur dit, le sourire aux lèvres, avec un esprit manifeste de moquerie et de mépris :

« Monsieur l'officier serbe s'en va à notre grand regret, à la tête de sa vaillante troupe de patriotes serbes!... »

Cependant, l'état lamentable de ces derniers, s'en allant, déguenillés, sous une pluie torrentielle, aurait provoqué chez toute autre personne la plus vive compassion.

Dans de nombreux entretiens que j'ai eu l'occasion d'avoir avec les prisonniers roumains, j'ai appris que les officiers roumains, faits prisonniers en Bulgarie, ont été forcés pendant les premiers mois de leur captivité, à travailler sur les routes en construction et d'y casser des cailloux. Ceci me fut encore confirmé par deux officiers roumains prisonniers qui s'étaient évadés de leur camp: pris non loin de Rusciuk, ils furent conduits, au mois de février dernier, à Tir-

novo, avant d'être ramenés à leur camp. C'est ainsi que j'eus l'occasion de les voir et de leur parler.

XI. — Notre groupe mixte d'internés civils provenant des régions envahies de la Roumanie.

Le convoi mixte dont je faisais partie, provenant du territoire occupé de la Roumanie, où tous ses membres de diverses nationalités avaient été arrêtés, fut expédié, par les autorités allemandes d'occupation de Bucarest, à Tirnovo en Bulgarie, avec l'injonction « d'être gardé » comme étant composé d' « indésirables ». Nous dépendions ainsi directement des susdites autorités, qui pouvaient nous rappeler à chaque moment, soit pour nous libérer, soit pour nous faire subir des interrogatoires et des enquêtes, comme ce fut le cas pour quelques-uns de mes compagnons. Nous eûmes la chance, grâce à cette dépendance, d'être l'objet d'un traitement plus humanitaire — bien que très sévèrement gardés — en comparaison de celui infligé à nos camarades hellènes macédoniens et aux Serbes. Ainsi, aucun de nous ne fut obligé d'aller à la corvée ou de faire tout autre travail. Nous n'étions pas non plus obligés d'assister toujours à l'appel matinal. Plusieurs d'entre nous purent être admis, sans trop de difficultés, à l'hôpital de la ville, où le personnel supérieur bulgare nous traitait assez bien et où nous avons trouvé le plus chaleureux accueil de la part de nos camarades de captivité qui s'y trouvaient en service, à savoir les médecins serbes : Nicolayevitch, prisonnier militaire, et Tselits, interné civil, chargés périodiquement de la visite préparatoire d'admission. Ces deux docteurs, animés du plus vif patriotisme, faisaient tout leur possible pour faire

admettre à l'hôpital les prisonniers et les internés qui se déclaraient malades. Mais cet esprit de bienveillance et de compassion à l'égard de leurs infortunés compagnons d'exil fut la cause de leur déplacement : ils furent envoyés dans d'autres services.

L'autorité du camp nous permit, quelques semaines après notre arrivée, de nous installer dans les meilleures baraques, qui avaient été occupées, jusqu'alors, par des officiers serbes, ces derniers ayant été concentrés dans un autre camp exclusivement serbe.

Nous y avons vécu à raison de cinq à sept personnes par baraque, pendant plusieurs mois, en nous procurant à nos frais des vivres chez les paysans ou par l'entremise des soldats, ou bien au marché en ville, où on nous permettait de nous rendre une ou deux fois par semaine par petits groupes, sous bonne escorte militaire, baïonnette au canon. Nous étions encore consolés par la pensée qu'il y en avait d'autres beaucoup plus malheureux que nous.

Nous nous sommes efforcés d'entretenir dans ces baraques un état de propreté relative. Quant à l'installation élémentaire que nous y avons trouvée ou que nous y avons faite, elle ne dépassait pas le cadre bien maigre des lits en bois, un pour chacun de nous, formés de quatre piliers et de quelques planches au-dessus. Ces lits étaient garnis de nos propres paillasses et de nos couvertures apportées de Bucarest ou achetées sur place ; le tout formait un état de choses exceptionnel (!) pour l'ensemble du camp. Un autre échantillon de notre installation exceptionnelle (!) : nos baraques étaient munies de deux petites ouvertures servant de fenêtres, l'une sur la porte, l'autre sur le mur du fond. Nous nous sommes offert le luxe supplémentaire d'y placer des carreaux pour permettre

la pénétration de la lumière, tout en empêchant celle de la pluie et de la neige. Nous avons enfin fait une dernière dépense pour construire dans nos baraques des poêles en briques, qui servaient à nous chauffer pendant l'hiver, tout en nous permettant d'y faire préparer notre nourriture. Le combustible aussi nous était, bien entendu, procuré par nos propres moyens, une partie minime nous étant fournie par le camp.

Cet état de nos baraquements dont le sol toutefois était la terre battue, — le luxe d'un plancher, fût-ce le plus élémentaire, n'ayant pu être atteint — permettait à l'autorité de ne faire visiter que notre installation si, en quelque rare occasion, le délégué d'une association étrangère pour l'assistance des prisonniers venait voir la situation du camp.

Nos baraques qui formaient le premier rang sur la façade étaient pour ainsi dire la « vitrine d'étalage » du camp, étalage en tout cas d'une installation mesquine, mais tout de même présentable en comparaison de l'état sordide et puant des autres baraques. Et derrière cette sorte de vitrine, ainsi que tout autour d'elle, se déroulaient des scènes de la plus grande misère, que je vais exposer ci-après.

Notre séjour dans ces baraques dépourvues de tout confort, mal abritées, basses, pleines d'humidité pendant la mauvaise saison, nous causait la plus vive inquiétude pour notre santé. C'est ainsi que, peu de temps après notre arrivée au camp, je me suis empressé d'adresser par voie confidentielle, ne pouvant le faire autrement, une requête à la Légation de Hollande à Sophia, pour solliciter son intervention dans le but de faire améliorer les conditions de mon internement et d'obtenir, si possible, l'autorisation de séjourner dans une ville ou un village quelconque. La Légation n'a pu

rien obtenir et n'a pas manqué de porter à ma connaissance l'insuccès de ses démarches (voir lettre annexée). D'autres camarades ont cru opportun de s'adresser à un avocat bulgare de la ville de Tirnovo, jouissant d'une certaine influence politique, pour tâcher d'obtenir, moyennant sacrifice pécuniaire, une amélioration de notre situation et surtout l'autorisation de vivre en certaine liberté dans une ville ou dans un village. Cette démarche connue du chef intérimaire du camp, lieutenant Batsabaroff, eut pour résultat que deux de mes compagnons d'exil, M. Nicu Stephanescu, Roumain, préfet de police à Kalafat, et Michel Margaritis, Hellène, employé de commerce, passèrent vingt-quatre heures en prison. Et ce n'était pas la seule exception de l'esprit de tolérance montrée à l'égard de notre groupe. Un vieil avocat roumain, M. Petrescu, fut battu par des sentinelles à trois reprises sans aucune cause plausible. Deux autres Roumains, MM. Mardjinianu et Gruescu, ont également reçu quelques coups de crosse d'une sentinelle qui entra à cet effet dans leur baraque à une heure avancée de la nuit. Moi aussi j'ai failli être emprisonné pour avoir osé dire que l'officier intérimaire du camp, le susnommé Batsabaroff, voulait nous extorquer de l'argent en nous suscitant des difficultés et en nous menaçant de nous envoyer à la corvée. Il avait, en tout cas, réussi à prendre de l'argent à plusieurs reprises à beaucoup d'entre nous, mais son appétit pécuniaire grandissait toujours. J'ai échappé à l'emprisonnement, mais j'ai dû tout de même payer la rançon, pourrait-on dire; appelé au bureau du chef pour y déposer l'argent que je venais de recevoir d'une banque, après une série de difficultés et de tentatives d'usurpation de la part de l'intermédiaire bulgare chargé de me le faire parvenir, j'ai vu que le caporal du camp, Ilia, en comptant mon

argent en présence du susdit officier, en avait adroitement soustrait une somme assez ronde. Je me permis alors de dire que le compte n'était pas exact, mais le chef voulut m'intimider, en me disant que j'avais l'audace d'accuser de vol son personnel. Il est bien entendu que, vu son attitude comminatoire, j'ai dû renoncer à toute réclamation.

Un autre trait caractéristique de notre traitement est le suivant :

Un de nos compagnons, Virgile Platon, Roumain d'origine grecque, tombé malade du typhus et transporté au pavillon spécial de l'hôpital, avait, dans un accès de fièvre, quitté son lit et voulu sortir. Les garde-malades bulgares jugèrent bon de calmer l'état de ses nerfs, en lui administrant plusieurs coups de poing sur la tête. Pour comble, leurs camarades racontaient le lendemain, en riant, ce geste de sauvagerie.

Voici un dernier fait non moins caractéristique de l'état d'âme bulgare au sujet des prisonniers : pendant les négociations de la paix avec la Roumanie, quelques infirmiers bulgares dirent à des camarades roumains de notre groupe se trouvant alors à l'hôpital, avec un air mi-sérieux, mi-plaisant, que si la paix n'était pas conclue, tous les prisonniers et les internés roumains devraient suivre le sort des Serbes et des Hellènes macédoniens, c'est-à-dire mourir d'inanition, car « ils ne méritaient pas la dépense de cartouches ! »

XII. — Assistance accordée par la Croix Rouge roumaine.

Les prisonniers roumains ont été l'objet d'une assistance assez abondante, bien qu'un peu tardive, de la

part de la Croix Rouge roumaine, laquelle avait envoyé à cet effet à Sophia plusieurs wagons d'aliments, d'effets, de linge, chaussures, etc. Ce n'est que vers le mois de février 1918 qu'une certaine quantité en fut expédiée au camp de Tirnovo. Deux autres envois se succédèrent pendant les mois d'avril et de mai. Le convoi mixte dont je faisais partie, provenant du territoire roumain, a participé au même degré que les prisonniers de guerre roumains, aux avantages de cette précieuse assistance.

Je dois ajouter que la Croix Rouge roumaine n'a fait aucune distinction de nationalité entre les membres du susdit convoi. Nous en avons été ainsi considérablement soulagés, car l'approvisionnement des aliments commençait à devenir fort difficile vers l'époque où la susdite Croix Rouge vint en aide à notre groupe. Aussi l'approvisionnement en linge fut-il, pour beaucoup de nos camarades qui en étaient privés, d'une importance toute particulière, car il était absolument impossible de se procurer sur place la moindre chose de ce genre. On peut avoir une idée de la situation d'alors en Bulgarie au point de vue du manque de tout article d'habillement et de lingerie, quand on saura que les habitants et les soldats bulgares offraient trente francs et même plus pour une chemise ou pour un caleçon ordinaire de la Croix Rouge.

XIII. — **Officiers serbes et hellènes prisonniers et internés.**

Pendant les premiers mois de mon séjour au camp de Tirnovo, il y avait une trentaine d'officiers et sous-officiers serbes, dont le plus avancé en grade était un capi-

taine de cavalerie. Parmi les autres, je dois mentionner le lieutenant Bochko Paulovitch, originaire de l'Erzegovine, et considéré comme impliqué dans l'affaire de Serajevo. Ce groupe d'officiers avait un traitement un peu meilleur que celui des autres internés et prisonniers serbes. Séjournant depuis longtemps au camp, ils avaient aménagé leurs baraques d'une façon élémentaire, comme j'ai eu l'occasion de le décrire ci-dessus. Ils recevaient aussi une soupe un peu meilleure. Au commencement de l'hiver, ils furent envoyés dans un autre camp où la fièvre exanthématique fit bientôt de grands ravages. Le capitaine de cavalerie susmentionné, à peine arrivé, en fut atteint et succomba, l'administration du camp ayant refusé de lui accorder une assistance médicale. Ce dernier fait nous fut relaté par le délégué d'une association pour la protection des prisonniers, qui venait nous voir de temps à autre pendant les derniers mois de notre séjour à Tirnovo.

Au commencement de l'hiver 1917 ont été amenés à ce dernier camp trois officiers hellènes, d'abord deux capitaines : Artemios Cordias et Constantin Zavacos, le premier chef du bureau de recrutement à Sérès, le second chef du même bureau à Cavalla. Étant malades au moment du malheureux départ des troupes hellènes de ces districts pour Goërlitz, ils étaient restés à l'hôpital et ensuite ils ont séjourné dans les susdites villes jusqu'à l'abdication du roi Constantin. Ils ont alors été conduits au camp de Choumen, en Bulgarie, en qualité d'internés, et puis à celui de Tirnovo. Quelques semaines plus tard, fut également conduit à ce dernier camp le sous-lieutenant Nico Manandonaki, du régiment de la Canée, enrôlé dans l'armée du Gouvernement provisoire hellénique à Salonique ; il fut fait

prisonnier dans un des premiers combats près de Guevgueli. Le traitement de ces trois officiers était identique à celui de leurs camarades Serbes.

XIV. — Internés civils serbes et hellènes. — Leur traitement. — Alimentation insuffisante. — État de santé. — Surmenage.

Le traitement des divers groupes d'internés serbes et hellènes, séjournant dans le camp ou s'y trouvant de passage, était inhumain au suprême degré. Les autorités bulgares étaient animées à leur égard de la plus atroce haine et tous leurs actes en portaient le cachet. Plusieurs groupes de civils appartenant à ces deux nationalités ont été emmenés à Tirnovo pendant l'hiver 1917-18 et y ont périodiquement séjourné pour être, de là, réexpédiés quelque temps après à diverses corvées. Les Serbes provenaient de l'ancienne Serbie et de ses nouvelles provinces macédoniennes : quant aux Hellènes, ils étaient originaires des régions de Serrès, Drama, Cavalla.

L'alimentation, fournie à ces internés par l'administration du camp, étaient absolument insuffisante, d'autant plus qu'ils étaient obligés de travailler toute la journée et que beaucoup d'entre eux se trouvaient dans un lamentable état de santé. Elle consistait en une faible ration de pain de maïs, tout d'abord de 600 grammes par jour, réduite successivement à 400 et à 300 grammes, ainsi qu'à une soupe dite de haricots, mais ordinairement sans haricots. Très souvent, cette dernière était remplacée par une soupe de piments, qui avait le désavantage d'atteindre les reins si sensibles déjà par suite du surmenage des corvées et de l'état

délabré de santé. C'est pourquoi les maladies des reins, la néphrite aiguë et la mort qui très souvent s'ensuivait, étaient à l'ordre du jour.

La grande majorité de ces internés étaient dépourvus de moyens de subsistance, soit qu'ils les eussent épuisés depuis leur déportation, soit qu'ils en eussent été dévalisés pendant leur captivité, sans pouvoir désormais les renouveler. D'ailleurs, la plupart d'entre eux étaient dans leur pays respectif complètement ruinés. Ceux qui se trouvaient encore en état d'être secourus par les membres de leurs familles restées au pays natal, ne pouvaient pas correspondre et encore moins faire venir de l'argent : les autorités bulgares s'y opposaient. Les Hellènes, particulièrement, ne pouvaient pas communiquer avec les régions de la Grèce non souillée par les Bulgares. Ce n'est que vers la fin de notre séjour à Tirnovo, au mois de mars, que les Serbes ont commencé à recevoir de chez eux quelques colis d'approvisionnement, et que des Hellènes ont pu également faire venir par des moyens indirects, de leurs foyers respectifs, de l'argent et des effets. Les malheureux internés ont ainsi traversé une très longue période de misère noire, car ils ne pouvaient pas compléter leur ration par l'achat d'aliments supplémentaires chez les paysans ou chez les soldats. On voyait ainsi souvent des affamés traîner leurs pas à la recherche d'une faible assistance chez ceux de leurs camarades qui étaient relativement en état de les secourir un peu ; et comme cette assistance individuelle ne pouvait guère répondre aux besoins impérieux de tant d'estomacs souffrant d'inanition, on avait quelquefois le triste spectacle de voir des personnes en train de cueillir des herbes et des fleurs d'arbres ou ramasser les résidus de légumes destinés aux porcs appartenant à l'officier ou aux autres

fonctionnaires bulgares du camp. La faiblesse et l'épuisement de beaucoup de ces malheureux captifs étaient si grands que l'on voyait souvent des personnes réduites — sans exagération — à l'état de squelettes ayant à peine la force de se tenir debout et de marcher. Ils mouraient misérablement, soit dans leurs baraques, soit à l'hôpital de Tirnovo, s'ils avaient encore la chance d'y être conduits.

La mortalité était très grande, surtout à l'arrivée au camp, au retour d'une lourde corvée. C'est ainsi que pendant l'hiver 1917-18, un grand nombre de ces malheureux, tous Serbes, chétifs, blêmes, exténués, souffrant de dysenterie, ont été conduits à Tirnovo et y sont morts. Le docteur Carantinos a travaillé de son mieux à les sauver dans la mesure du possible. Mais tel était leur épuisement que ses soins n'aboutissaient que fort rarement au résultat désiré.

Selon leurs dires, ils avaient été nourris pendant plusieurs mois, alors qu'ils étaient en corvée, exclusivement avec des choux crus, sans pain, sans aucun autre aliment. Ceux d'entre nous, c'est-à-dire de notre convoi mixte, qui se sont trouvés à l'hôpital pendant cette époque, ont eu la triste occasion de voir chaque matin, pendant plusieurs heures, les cadavres à l'état de squelettes de ces malheureux êtres, gisant nus sur des brancards dans le couloir de la salle des malades, avant d'être transportés à la morgue. Malgré les injonctions du docteur, chef de la section, les Bulgares ne se pressaient pas de les emporter; ils préféraient les laisser longtemps devant l'entrée de cette salle de prisonniers ou internés malades, probablement comme un spectacle d'encouragement!...

XV. — **Souffrances des internés hellènes avant et pendant leur déportation. — Corvées d'esclaves. — Prêtres travaillant aux champs. — Méfaits des comitadjis bulgares.**

Pour mieux comprendre l'état lamentable d'épuisement des internés hellènes, il faut prendre en considération que ces malheureux étaient déjà affaiblis et exténués à cause de la disette qui avait sévi dans leurs régions pendant plusieurs mois avant leur internement, à partir du moment où les troupes bulgares y sont entrées. Les Bulgares avaient, en effet, enlevé une grande partie des vivres qui s'y trouvaient et ont évité, de propos délibéré, d'en faire envoyer d'autres en quantité suffisante pour les besoins les plus élémentaires de la population. Ils forçaient cependant les habitants grecs, hommes, femmes et enfants, à faire divers travaux d'ordre militaire. Ils les ont ainsi condamnés à mourir d'inanition. Un kilogramme de farine coûtait 50 francs; une ration militaire de pain, 20 francs, et ainsi de suite pour les principaux autres aliments. En Bulgarie, toutefois, les prix à la même époque étaient normaux.

Le résultat de ce cruel procédé des autorités bulgares fut la mort et l'extermination de plusieurs dizaines de milliers d'innocentes victimes. Cet état de choses nous fut confirmé non seulement par les internés hellènes, arrivés à diverses reprises à notre camp, mais aussi par les soldats bulgares qui les accompagnaient. Les infortunés habitants ainsi affaiblis ont encore eu le malheur, aussitôt après l'abdication du roi, d'être déportés à l'intérieur de la Bulgarie et dans des régions serbes

occupées par les Bulgares, pour y travailler comme des esclaves. Toute la population mâle, de 16 à 60 ans, a subi ce sort.

Et alors, l'œuvre destructrice de la famine fut complétée par les procédés les plus inhumains, lesquels rappellent à la mémoire l'époque des corvées égyptiennes et assyriennes.

Sauf quelques rares exceptions, — à savoir quelques centaines d'internés, qui ont réussi à se faire libérer dans des villes en Bulgarie, au moyen de généreux sacrifices pécuniaires, et à condition d'y vivre à leurs frais, sans avoir le droit de s'occuper de commerce, — la grande majorité de ces esclaves du XX^e^ siècle était obligée, malgré l'épuisement et sans distinction de rang social, à travailler sur les routes, les voies ferrées nouvellement construites, dans les forêts, les mines ou les industries locales. D'autres encore étaient concentrés dans les camps en attendant d'être, à leur tour, répartis à diverses corvées: mais ils n'y restaient pas les bras croisés : on les envoyait aux alentours travailler aux champs, décharger des wagons à la gare ou transporter d'une distance de plusieurs kilomètres, sur le dos, du combustible destiné à la cuisine du camp ou au chauffage des baraques.

Nous avions ce spectacle constamment devant nos yeux dans les baraquements d'Hellènes et de Serbes de notre camp. Il nous était aussi dépeint avec des couleurs plus sombres encore par tous ceux qui étaient de passage au camp pour être répartis ensuite à d'autres corvées. Des compagnons d'exil d'autres nationalités étaient unanimes à reconnaître l'état intenable de ces malheureux. Un de mes camarades, M. Gongiu, roumain, ayant été détaché de notre convoi et envoyé au village de Sevlievo, me disait — lors de notre départ

de Bulgarie — que, dans cette dernière localité, étaient internés environ deux cents prêtres hellènes des régions macédoniennes. Les autorités locales bulgares forçaient ces ecclésiastiques, dont plusieurs étaient très âgés, à aller travailler aux champs! Les malheureux s'y rendaient avec la plus grande résignation, ayant pleine confiance en l'avenir. Ils ont tout de même largement payé leur tribut à la mort. Au dire de M. Gonçiu, le spectacle de cette corvée était excessivement pénible. Il se déroulait à une époque où la sécheresse menaçait d'anéantir la récolte. Le clergé bulgare ne cessait d'invoquer la bénédiction divine, mais le résultat désiré n'arrivait pas. Mon camarade m'a dit s'être permis alors de faire observer à quelques Bulgares, dont il avait fait la connaissance, que la Providence ne pourrait pas accorder ses bienfaits à un moment où les autorités du pays traitaient en esclaves les serviteurs de l'Église.

Et le cas de ces prêtres n'était pas le plus grave. Nous avons eu la triste occasion d'apprendre, par divers internés de passage dans notre camp, que l'archevêque grec d'Elefteroupolis (Pravi, près Cavalla) avait été tué par les Bulgares.

Nous avons également entendu dire par ces mêmes internés, que le comitadji bulgare Panitra, en qualité de chef de la Sûreté à Drama, avait torturé et mis à mort plusieurs Grecs à cause de leur ardent patriotisme. Il les fit conduire à cet effet à l'École de la ville qui avait été choisie pour perpétrer ces criminels procédés.

Pour préciser encore mieux l'état de misère qui régnait dans les rangs des malheureux déportés hellènes — rivalisant avec celui de leurs camarades Serbes — je dois noter qu'ils avaient été déplacés de leurs foyers en plein été (1917), sans savoir où ils étaient conduits

et pour combien de temps, et sans avoir le droit d'emporter suffisamment d'effets, de sorte que l'hiver 1917-18, un des plus rigoureux, les a surpris avec l'habillement qu'ils avaient au moment de leur déportation. Les autorités des divers camps ne donnaient que rarement aux internés des sandales, — jamais de chaussures, — et encore plus rarement des vêtements et des manteaux; elles ne leur donnaient jamais ni couvertures ni paillasses, ni nattes pour se coucher. Le combustible qu'elles fournissaient pendant l'hiver ne suffisait que pour quelques heures: il était, d'autant plus insuffisant que l'état des baraques laissait trop à désirer: elles étaient bonnes plutôt à abriter du bétail: la pluie et le vent y pénétraient de tous côtés. Pas de plancher: le long des murs, des trois côtés de chaque baraque, il y avait à une certaine hauteur une série de planches sur lesquelles on se couchait l'un à côté de l'autre.

Les baraquements étaient dans cet état dans tous les camps des internés en Bulgarie. Il y avait même des camps dont l'installation — si l'on peut employer ce terme au sujet d'une chose dépourvue de toute installation — était encore plus défectueuse, par exemple, à Philippople et à Choumen.

Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec de nombreux internés de ces camps et d'apprendre que, à Philippople, ils étaient entassés par centaines dans de grandes baraques où la neige pénétrait librement, de sorte que, le matin, une couche blanche assez épaisse en couvrait les planches à coucher et les personnes qui y dormaient. A Choumen, on était obligé de s'asseoir et de dormir par terre : il y avait, d'autre part, dans les murs des baraques, de grandes ouvertures qui servaient de fenêtres et qui, étant dépourvues de carreaux, laissaient pénétrer la pluie et le vent.

XVI. — Cas particuliers de deux convois hellènes. Mortalité : 80 pour 100.

Dans cet exposé, je ne dois pas m'abstenir de citer le cas particulier de deux convois d'internés hellènes, arrivés au camp de Tirnovo successivement, aux mois de janvier et de mars 1918. Le premier avait été longtemps en corvée dans une forêt près de Castretsi. Exténué par le surmenage et décimé, il fut déplacé à Tirnovo pour y séjourner un peu. Chemin faisant, plusieurs des internés le composant, déguenillés et sans chaussures, ont péri de froid et d'épuisement. Les survivants arrivés au camp ont dû se coucher sur les planches sans couvertures et sans chauffage; le froid de la nuit en a encore fauché quelques-uns, et ce qui restait du convoi a dû être envoyé à l'hôpital.

Le second de ces convois, qui était le plus important au point de vue numérique, fut encore plus malheureux, car 80 pour 100 des internés le composant sont morts. Son effectif s'élevait, au commencement, à quelques milliers de personnes appartenant à diverses classes sociales, parmi lesquelles il y avait de nombreux commerçants et industriels, des fonctionnaires d'État et des hommes de professions libérales. Conduits au N. O. de la Macédoine, aux confins de l'Albanie, aux localités de Kitsovo, Karnabat et Kostivar, pour y construire, derrière le front, des routes et des voies ferrées étroites, d'une longueur de plusieurs dizaines de kilomètres, ils y ont travaillé jour et nuit pendant tout l'hiver. Insuffisamment nourris, dépourvus du moindre repos, privés de vêtements chauds, mal chaussés, logés et couchés plus ou moins à la belle étoile,

atrocement maltraités, ils furent anéantis par le froid rigoureux de ces régions montagneuses, par la fatigue et par l'épuisement. Ces malheureux esclaves n'avaient pas même le droit de se déclarer malades ou d'arrêter momentanément leur travail. Le moindre arrêt était cruellement puni, et très souvent ils étaient mortellement battus à coups de crosses, de pelle ou de pioche par les soldats qui, surveillant cette corvée, avaient l'ordre d'accélérer les travaux.

Les survivants, une centaine à peine, ont été conduits à notre camp pour s'y reposer un peu et reprendre des forces avant d'être envoyés à d'autres corvées. Leur état provoquait la pitié générale. Ils avaient à peine la force de marcher; c'est pourquoi beaucoup d'entre eux ont été entassés sur une voiture de transport pour arriver jusqu'au camp. Malgré leur santé absolument délabrée, aucun ne fut admis à l'hôpital, sous prétexte qu'il n'y avait plus de place libre. L'infirmier bulgare du camp prétendait qu'il n'avait l'ordre d'y envoyer que des personnes ayant de la température. Il en mourait cependant pas mal plutôt du manque de température suffisante. Je me rappelle qu'un matin, on avait transporté devant notre baraque, sur des brancards, deux individus considérés comme morts. L'un d'eux fut cependant sauvé après une forte friction qui lui ramena la circulation du sang. L'autre a succombé au froid de la nuit, en raison de sa faiblesse.

L'infirmier bulgare en question appliquait de temps à autre un système *sui generis*, pour constater si on était vraiment malade ou si l'on feignait de l'être. Il administrait quelques coups de bâtons sur le dos; si, après cette bastonnade, on redressait plus ou moins la taille, c'était une preuve, sans autre examen médical, que la santé ne laissait pas à désirer.

Les quelques quasi-privilégiés du camp, à savoir ceux de notre groupe mixte et les officiers, qui n'allaient pas à la corvée et qui avaient ainsi l'occasion de voir de près ces faits et gestes, qualifiaient ces coups de canne de quinine et d'antipyrine !...

L'indifférence de l'autorité du camp envers ces malheureux malades était si révoltante, que je me suis décidé un jour à faire une démarche — au risque d'en subir les conséquences — auprès des dames de la Croix-Rouge bulgare, venues à la chancellerie du camp. Dans cette démarche, j'étais assisté de deux compagnons : le sous-lieutenant hellène Mandonanaki et un autre compatriote. Le résultat en fut heureusement assez satisfaisant, car le lendemain une quinzaine de malades furent transportés à l'hôpital. Ils ne cessaient pas de nous exprimer leur vive gratitude. Quant à l'infirmier, il a considéré ma démarche comme un empiètement sur ses attributions et a jugé opportun de me parler en un langage comminatoire, heureusement sans autre conséquence.

L'arrivée au camp de ce groupe d'infortunés a causé des deuils dans les rangs des Hellènes qui s'y trouvaient déjà, car chacun de ces derniers apprit la mort d'un ou de plusieurs de ses parents durant la corvée aux localités susnommées.

XVII. — **Mauvais traitements infligés aux Serbes et aux Hellènes pendant leur séjour au camp.**

Les coups de bâton étaient à l'ordre du jour au camp. Ils étaient administrés comme mesure disciplinaire pour la moindre cause. Cette punition se faisait en

public, à savoir au milieu d'un grand carré formé par tous les internés à l'appel matinal, en présence de l'officier du camp, capitaine Pétroff, qui y venait à cette occasion d'une façon solennelle, à cheval. Un soldat bulgare frappait les malheureuses victimes couchées ventre à terre. Encouragé par ce procédé cruel du chef, le caporal de garde, un certain Ilia, se permettait à son tour de montrer à l'égard des Serbes et des Grecs une conduite encore plus dure. Muni d'un long et lourd bâton, il en frappait les convois de corvéables, soit quand ils sortaient du camp, soit quand ils y rentraient, chargés souvent de bois. Ayant ainsi inspiré la peur à tous ces malheureux internés, ils réussissait à leur extirper de l'argent, chaque fois qu'il apprenait que quelqu'un d'eux en avait, sous prétexte de le faire dispenser de la corvée. L'exemple des supérieurs était, bien entendu, imité par les simples soldats. C'est ainsi que nous avons assisté à deux faits d'une cruauté dépassant celle du chef : une sentinelle ayant attrapé un interné serbe, qui avait essayé de traverser pendant la nuit la haie du camp pour s'évader, l'a battu si fort à coups de crosse, que le malheureux a perdu connaissance; on a dû le transporter à l'hôpital. Un autre soldat voyant qu'un interné grec ne pouvait pas, à cause de son état de santé, rester debout pendant l'appel matinal, lui donna un coup de baïonnette au ventre. Aucun des héros de ces actes ne fut puni.

Il est bien évident que, si de pareils faits se passaient en plein camp en présence de tout le monde, des procédés encore plus inhumains étaient employés à l'égard des corvéables, pendant qu'ils se rendaient ou se trouvaient à la corvée. N'osant pas protester, n'ayant pas le droit de faire de réclamation, ils se bornaient à adresser de temps à autre des lettres anonymes à la

chancellerie du camp, la prévenant de leur intention de s'évader si ces procédés ne cessaient pas.

XVIII. — État de malpropreté des baraques du camp.

La malpropreté régnait dans les baraques du camp de Tinorvo d'une façon indescriptible. Elle rivalisait avec celle des internés eux-mêmes. C'était principalement la conséquence du manque d'eau, car le camp était dépourvu de toute source, de tout puits et de toute canalisation. Les internés étaient obligés d'y transporter avec des bidons une certaine quantité d'eau, qu'ils allaient chercher à une distance de plusieurs kilomètres. Mais elle ne suffisait ordinairement que pour les besoins de la cuisine. Les internés en avaient à peine pour se débarbouiller, et pas du tout pour laver les planches à coucher des baraques. C'est avec la plus grande difficulté que nous parvenions à en trouver un peu pour faire laver notre linge. Mais la grande majorité des internés était dépourvue de ce luxe. L'administration du camp se bornait à faire désinfecter de temps à autre, à la machine de l'hôpital, les haillons qui couvraient la nudité de ces infortunés. Mais étant données les conditions de la malpropreté, la désinfection ne produisait aucun résultat. C'est ainsi que des insectes de toute sorte constituaient le décor de leurs baraques, tout en étant les compagnons inséparables de leurs corps et de leurs vêtements. Aussi la gale était-elle de plus en plus fréquente dans les rangs des internés.

Cet état de malpropreté et de contamination était dû aussi à l'entassement de très nombreuses personnes

dans chaque baraque ; seules, celles des officiers et les nôtres faisaient exception.

Pendant l'hiver, c'était la neige qui nous faisait souvent sortir de l'embarras causé par le manque d'eau.

XIX. — **Assistance nationale accordée aux Hellènes et aux Serbes.**

J'ai eu déjà l'occasion de parler des difficultés que Serbes et Hellènes trouvaient pour correspondre avec leurs familles, et en général avec leurs pays respectifs, pendant que les autorités locales ne faisaient aucune difficulté aux prisonniers français, soit pour correspondre, soit pour faire venir des aliments. C'est grâce à M. Sartorius et à M. Mayer, délégués d'une association neutre pour la protection des prisonniers de guerre et des internés civils, établis à Sophia, rue Alexandre Ier, que vers le mois de mars dernier de nombreux internés de notre camp réussirent à entrer en contact avec leurs familles et d'en recevoir de l'argent et des vêtements. M. Mayer est venu également à cette époque au camp, pour apporter les premiers secours pécuniaires de la Légation de Hollande, qui était chargée de la protection des Serbes et des Hellènes. Le mois suivant, il a jugé plus avantageux pour les intérêts des internés qui étaient, d'ailleurs, du même avis, de mettre le montant total de ce secours mensuel à la disposition du chef de camp pour améliorer la quantité et la qualité de la soupe. Une courte expérience a cependant prouvé que ce procédé n'était pas le meilleur, et qu'il servait plutôt à remplir d'argent la poche des Bulgares. En effet, la somme en question fut empochée par l'officier du camp et par quelques autres Bulgares, qui

ont vendu leurs porcs pour l'amélioration de la soupe, mais les internés ne bénéficièrent pour ainsi dire d'aucune amélioration de nourriture.

Ce sont les soldats de notre garde et les fonctionnaires bulgares de la chancellerie du camp qui avaient l'avantage d'en profiter.

Un interné serbe, agronome de profession, membre du Comité mixte de surveillance pour ce mode de secours, s'étant permis de critiquer la gestion du camp, fut puni par le capitaine Pétroff de plusieurs jours de prison. On a dû revenir le mois suivant au premier procédé et payer individuellement à chaque interné une certaine somme selon sa situation. Ce secours, malheureusement très faible, n'a amélioré que d'une façon insignifiante la situation des internés, car aussitôt que l'argent arriva au camp, le prix des denrées, que l'on commençait d'ailleurs à trouver très difficilement, fut poussé vers la hausse par les soldats bulgares qui servaient ordinairement d'intermédiaires dans ces transactions. On payait, par exemple, 1 kilog. de farine de maïs 5 lews (francs bulgares), pendant qu'en ville et dans les villages les habitants l'achetaient au prix normal. Un secours mensuel de 15 lews fourni à de simples citoyens — les officiers touchaient 100 lews, et les fonctionnaires, employés d'État, 50 lews — ne leur permettait d'acheter que 3 kilog. de cette farine, ce qui correspondait à un bien faible appoint de 100 gr. de farine par jour.

Cette exploitation des internés n'était pas uniquement l'œuvre des soldats de la garde et des autres fonctionnaires bulgares. L'officier Pétroff lui-même, déjà nommé, en donnait l'exemple. Sans suivre la tactique de son remplaçant provisoire, le lieutenant Batsabaroff, qui extorquait directement de l'argent aux

internés, sa source principale de gain était la cuisine. Pour dire la vérité, pendant le court intérim de la gérance de Batsabaroff, la soupe aux haricots avait été très sensiblement améliorée. Mais pendant tout le temps de la présence de Pétroff, ce sont ses porcs qu'il élevait dans le camp même, qui profitaient largement de la cuisine, au préjudice des prisonniers. Djuro, un vieux captif serbe de Morava, qui soignait ses porcs, venait souvent nous dire confidentiellement qu'une partie importante de la nourriture des porcs, à part les résidus destinés à cet usage, était fournie par la cuisine du camp.

En raison de cet état de choses, l'avis unanime des internés, que M. Mayer n'a pas tardé de partager, était que l'on devait organiser à l'étranger un service d'alimentation pour les prisonniers et les internés, à savoir : expédier aux différents camps de Serbes et d'Hellènes des aliments et des effets d'habillement, accompagnés, si possible, d'une mission neutre pour en surveiller la distribution. Étant parti pendant le mois de mai, je ne suis pas en état de savoir si ce projet, que le gouvernement bulgare faisait de grandes difficultés pour accepter, a pu être réalisé.

XX. — **Propagande bulgare anti-serbe et anti-hellénique pendant notre séjour au camp. — La foi des internés en la victoire finale. — Le baromètre de la situation.**

Pendant que, autour de nous et en général dans tous les camps de concentration d'internés serbes et hellènes, ainsi que dans les localités de Bulgarie où ils étaient astreints à des corvées, se déroulaient des actes

et des faits dont une bien faible partie vient d'être décrite, la presse de Sophia que nous suivions régulièrement publiait des articles réitérés, par lesquels les propagandistes bulgares s'efforçaient de démontrer le caractère purement bulgare de la population des régions serbes et grecques occupées. C'est ainsi que l'*Echo de Bulgarie* avait publié à ce moment-là une série d'articles, pour prouver l'inexistence de Serbes dans le pays de Morava, dont les malheureux habitants périssaient loin de leurs foyers, dans les conditions et les circonstances sus-exposées. Le même journal a ensuite inséré une autre série d'articles, pour prouver qu'il n'y avait pas de Grecs dans les régions de la Macédoine orientale. Toutefois, l'auteur de ces articles évitait de dire ce qu'étaient devenus les habitants hellènes de ces contrées. Et nos compagnons étrangers disaient souvent qu'il fallait visiter les camps pour voir qu'il y a encore des Grecs macédoniens, malgré leur extermination par la faim, par les corvées et les mauvais traitements.

Il n'est pas superflu d'ajouter que la Dobroudza roumaine était aussi l'objet de la même politique de la part de la presse bulgare, et que, en définitive, la Bessarabie, à la veille de la conclusion de la paix de Bucarest, avait commencé également à intéresser les journaux de Sophia, qui parlaient avec un vif intérêt des populations bulgares habitant cette contrée.

Je ne puis passer sous silence combien était inébranlables la foi et la conviction de nos congénères de Macédoine, ainsi que celles des Serbes, nos braves compagnons d'exil, en la victoire finale du Droit contre l'Arbitraire et en l'écrasement de la barbarie par la civilisation. Quelques-uns d'entre eux faisaient, au mois de mai dernier, des paris que dans six mois ils seraient

rapatriés. Et voilà que les événements leur ont donné raison!

Un détail caractéristique de l'état des choses qui régnait en Bulgarie au moment même où cette propagande battait son plein, et où la population et les cercles officiels, se croyant victorieux, espéraient voir se réaliser leurs buts de conquêtes, c'est que le cours de la monnaie nationale était en Bulgarie de beaucoup inférieur à celui de la monnaie de presque tous les pays de l'Entente. Ainsi le franc français (papier) était constamment coté à 1,20 — 1,50 lew (= franc bulgare) et la drachme hellénique (papier) à 1,50 — 1,70 — 1,80 lew. Ceci était, pour ainsi dire, le baromètre exact de la situation politique que l'on consultait de temps à autre pour constater la réalité des choses.

XXI. — **Départ de notre groupe de Bulgarie.**

Notre convoi mixte est resté au camp de Tirnovo jusqu'à la fin du mois de mai 1918. Rappelés à Bucarest par les autorités allemandes d'occupation, après la conclusion de la paix avec la Roumanie, nous y sommes restés cinquante jours environ, logés et isolés dans l'École des Ponts et Chaussées, sous prétexte de faire une quarantaine, quarantaine de triage politique, avant d'être libérés sur le territoire où nous avions été pris. Le même procédé fut appliqué à l'égard du groupe mixte qui avait séjourné à Philippople. La majorité de ces deux groupes, environ quatre-vingts personnes, furent enfin libérées en Roumanie, quelques-unes sans conditions, mais la plupart avec indication d'un domicile forcé dans d'autres localités que celles où elles habitaient avant leur internement.

Parmi mes compagnons nationaux précités, l'archimandrite Thimothéos fut le plus heureux : à son arrivée à la frontière roumaine, ayant suivi une autre voie que nous, il fut conduit à Jassi où il respira l'air de la liberté. Quant à M. D. Lalis, il réussit au moyen de forts sacrifices à se faire libérer en Roumanie, avec domicile forcé à Rumnicu Volçea. Cinq personnes seulement, les plus indésirables paraît il, furent détachées des groupes mixtes susmentionnés, pour être envoyées en Allemagne, au camp des internés civils à Holzminden. Un nouveau petit groupe mixte fut ainsi composé de deux Hellènes, un Russe, un Roumain et un Italien. C'est en la personne de ce dernier, nommé Enrico Gozza, que notre convoi devait payer le tribut de la mort, car le malheureux décéda deux mois à peine après notre arrivée au camp de Holzminden.

XXII. — **Captivité en Allemagne au camp de Holzminden.**

Tous les cinq avons été conduits au local du Cercle militaire, que nous connaissions déjà, pour y attendre les formalités de notre transport. Nous y avons passé trois jours et nuits dans une chambre commune et avons eu la désagréable occasion de revoir la même figure du geôlier. Entre temps, il avait introduit un perfectionnement à sa façon au régime des détenus politiques : une fois entré dans la chambre séparée ou commune, on devait y rester sans bouger, y dormir, manger, et jusqu'à satisfaire tout autre besoin naturel.

Partis de Bucarest à la fin du mois de juillet dernier, accompagnés bien entendu de plusieurs soldats allemands, allant en permission chez eux, nous sommes

arrivés au camp de Holzminden, situé au N.-O. de l'Allemagne, près Hanovre, après un voyage de quatre jours et cinq nuits à travers la Hongrie et l'Allemagne.

La presse française a décrit tant de fois, avec tant de détails, les conditions du séjour et du traitement des internés dans ce camp, que je n'en parlerai pas longuement. J'en ferai plutôt le parallèle avec celui de Tirnovo et les camps bulgares en général, pour permettre ainsi à ceux qui n'ont séjourné que dans des camps allemands, d'avoir une idée de la vie de captivité de leurs camarades hellènes et serbes en Bulgarie.

XXIII. — Internés de toutes nationalités. — Leurs corvées lourdes et légères.

J'ai rencontré au camp de Holzminden des internés de diverses nationalités : les Français et les Belges étaient les plus nombreux. Venaient ensuite les Russes et les Polonais. Presque tous les autres États composant le groupe de l'Entente étaient représentés, y compris les plus lointains tels que le Japon, la Chine, le Panama et le Libéria, ainsi que plusieurs États neutres, la Suède, la Hollande, la Suisse et le Luxembourg. Il y avait aussi de nombreux Français de l'Alsace et de la Lorraine, internés à cause de leur ardent patriotisme. Le monde allemand fournit également quelques internés à ce camp : ils furent enfermés à cause de leurs opinions et de leurs tendances politiques. Enfin je ne dois pas omettre que, parmi les hôtes du camp, il y avait quelques centaines de femmes et un certain nombre de petits enfants, la plupart Français et Belges.

Parmi les internés se trouvaient une quinzaine d'Hellènes, dont l'un M. Dimos, de Leipzig, avec sa femme et son enfant. Ils étaient d'abord une trentaine : c'étaient principalement des commerçants et quelques ouvriers, tous domiciliés en Allemagne ; un ecclésiastique, le curé de la colonie hellénique de Dresde, archimandrite Paraskevaïdi, se trouvait parmi eux.

Ces compatriotes furent arrêtés et conduits au camp, les uns suspectés à cause de leurs idées et de leurs tendances politiques, les autres à titre de représailles pour l'internement en Grèce de quelques sujets allemands. La plupart, cependant, avaient été libérés en Allemagne avant mon arrivée au camp.

Parmi ceux que j'y ai rencontrés, je dois mentionner M. Jean Calitsounaki, professeur à l'École des Langues orientales à Berlin, son frère Dimitri Calitsounaki, juriste, tous deux considérés comme suspects et indésirables pour les intérêts allemands : Périclès Vizoukidès, juriste, Lardis, ingénieur, et MM. Lenos, Zahos, Drivas, Tjiafas, Haritos, commerçants, etc.

Avant mon arrivée au camp, plusieurs parmi les internés hellènes avaient dû accomplir des travaux de légère corvée ; ils avaient ensuite été employés à des postes de bureaux. Mon compagnon grec Zissis et moi, à peine arrivés, avons dû également travailler ; le premier fut forcé d'aller avec un convoi mixte, pendant plusieurs semaines, à la lourde corvée, qui consistait à casser des cailloux sur les routes, à niveler le terrain dans la forêt avoisinante, à décharger des wagons de charbon et enfin à traîner le rouleau compresseur sur les pavés des routes.

Quant à moi, je fus obligé pendant environ le même laps de temps, malgré mes protestations, à m'occuper d'une légère corvée consistant à décomposer des

ficelles, ou au moins à faire acte de présence dans le local où cette corvée avait lieu. Dispensés plus tard de ces travaux, nous avons dû nous occuper à la poste du camp.

Nombreux étaient les camarades de bonne condition sociale qui s'occupaient de ces corvées et de ces travaux ; l'autorité du camp ne tenait ordinairement aucun compte de leur profession ou de leur rang social. Pour ne parler que de l'occupation des ficelles, je dois noter qu'y travaillaient, en même temps que moi, un peintre belge, un juriste français, et M. M. Calmin, avantageusement connus dans les milieux commerciaux belges etc.

L'autorité du camp se montrait particulièrement dure à l'égard de la profession des journalistes, c'est ainsi que M. François Malras, journaliste français, originaire de Saint Pierre-en-Port, était astreint d'aller toujours à la lourde corvée. M. Jean Koester, journaliste suisse, était, pendant mon séjour au camp, presque continuellement logé dans la baraque isolée des très indésirables.

C'est aux admirateurs de la « Kultur » allemande de juger si ces procédés correspondent à l'esprit de la civilisation.

Ce n'était qu'à titre tout à fait exceptionnel qu'on pouvait être dispensé de la corvée. Les officiers de réserve non mobilisés, les ecclésiastiques, et quelques magistrats bénéficiaient de cette dispense.

Notons enfin que les internés, qui étaient obligés d'aller à la lourde corvée, s'y rendaient quand même il faisait très mauvais temps.

XXIV. — **Baraque d'isolement. — Mosaïque de nationalités offrant matières à études.**

L'obligation de travailler au camp de Holzminden, tandis que notre convoi mixte en était dispensé en Bulgarie, n'était pas le seul contraste existant entre les deux internements.

Pendant toute la durée de nos corvées, mon compatriote, les trois autres personnes venant de Bucarest et moi avons été placés dans une baraque isolée, destinée aux « très indésirables », suspects par leurs tendances politiques ou d'évasion éventuelle et enfin pour punir des actes soi-disant répréhensibles commis au camp.

Une raison de cette mesure fut peut-être que l'on avait trouvé dans mes bagages trois volumes de Victor Hugo, « Depuis l'exil », contenant le discours prophétique du célèbre député-poète à l'Assemblée de Bordeaux, lors des événements de 1870-1871, discours dans lequel il avait prédit la revanche de la France, l'occupation militaire de Cologne, Mayence et Coblentz, et la chute du régime impérial et autocrate en Allemagne. Encouragé par l'exemple du chef de la chancellerie du Cercle militaire à Bucarest qui, pendant mon séjour en cette prison, m'avait procuré de son propre choix les volumes contenant les actes et paroles de « Avant l'exil » de Victor Hugo, j'avais acheté, le jour même de mon départ pour Holzminden, profitant d'une courte sortie sous escorte en ville, les trois autres volumes concernant les actes et paroles « Depuis l'exil » du même auteur. Mon choix, paraît-il, ne fut pas heureux, car ces livres furent retenus par la censure du camp, qui opposa une fin de non-recevoir à la récla-

mation que je lui ai adressée à ce sujet. Ce ne fut probablement pas par une simple coïncidence que trois jours plus tard nous fûmes emmenés à la fameuse baraque sans aucune explication.

Nous y avions heureusement de nombreux compagnons, qui formaient toute une mosaïque de dix à douze races et nationalités différentes. Ces internés appartenaient à toutes les classes sociales ; il y avait quelques hommes de lettres et de professions libérales, quelques étudiants, des négociants et industriels et beaucoup d'ouvriers : mais il y avait aussi de nombreux individus appartenant au bas-fonds social et de vrais apaches.

Nous avons vécu environ un mois et demi dans ce milieu d'une centaine de personnes, qui se renouvelait continuellement et où nous entendions autour de nous des dialectes aussi nombreux que les races qui étaient représentées. Nous y voyions également une multitude de coutumes, de mœurs et de caractères. Enfin, nous avions dans ce milieu constamment devant les yeux d'abondantes matières pour des études ethnographiques comparatives entre les diverses races de l'Orient et et celles de l'Occident. Mais ni le cadre ni le but de ce Mémoire ne permet pas de développer mes impressions à ce sujet. Je me bornerai à signaler très sommairement que, en Occident comme en Orient, le fait d'avoir comme langue maternelle un dialecte quelconque n'est pas une preuve absolue qu'un individu appartient à telle ou telle race, à telle ou telle nation, et que le meilleur critérium en la matière c'est la conscience nationale, les mœurs et les traditions. J'aurais encore l'occasion d'en parler dans la suite de cet exposé.

Un des points caractéristiques de notre séjour dans cette baraque, c'est que nous n'avions pas le droit d'en sortir même pour aller dans le camp sans une autorisa-

tion spéciale du chef et à condition d'être accompagné d'un soldat armé.

Autant le traitement dont nous étions l'objet était rigoureux, autant notre conviction était inébranlable que des jours plus heureux nous étaient réservés et que le militarisme et l'arrogance de ses créateurs et de ses partisans finiraient par se briser. Cette conviction ne faisait que se renforcer au contact des compagnons d'exil, surtout français et belges, dont l'attitude inflexible à l'égard de leurs oppresseurs était digne de toute admiration.

XXV. — Parallèle de la situation générale des internés à Holzminden avec celle des internés en Bulgarie.

Mais pour sortir du cadre des conditions personnelles de notre séjour aux deux camps, allemand et bulgare, et pour généraliser le parallèle entre ces derniers, je dois ajouter que le contraste était évident à plusieurs points de vue :

En Bulgarie, notre groupe mixte n'était pas obligé à travailler, parce que nous y avions été envoyés par les autorités allemandes pour être « gardés » et parce que nous étions sous la dépendance des dites autorités.

En Allemagne, notre petit convoi mixte a dû travailler comme les autres. Mais là, les conditions dans lesquelles s'accomplissait cette obligation présentaient des avantages appréciables en faveur des internés.

En effet, à Holzminden, ils étaient assez bien habillés et chaussés. L'autorité du camp donnait à chacun sans exception, à son arrivée, un costume en plus ou moins

bon état pour la circonstance, une paire de chaussures avec semelles en bois ou des sabots et, pendant l'hiver, un manteau. Elle leur donnait également une paillasse et deux couvertures. En Bulgarie, tout ceci était du luxe défendu pour les esclaves qui ne recevaient, et encore bien rarement, qu'une paire de sandales et plus rarement encore une veste, une culotte ou un manteau.

En Allemagne encore, chaque interné avait son lit ou casier en bois pour coucher. J'ai eu souvent l'occasion d'apprendre de divers internés, qui ont passé par d'autres camps en Allemagne, que la même organisation y était également appliquée. Je dois encore dire que les baraques étaient bien construites et bien abritées : elles n'avaient pas de fissures comme en Bulgarie, où le vent, la pluie ou la neige pénétraient de tous côtés : elles étaient larges et hautes, munies de grandes fenêtres à carreaux, par conséquent bien éclairées pendant le jour, ainsi qu'après le coucher du soleil, grâce à la lumière électrique. Tout ceci était un luxe inconnu en Bulgarie, aussi bien que le plancher de bois, tandis qu'à Tirnovo il n'y avait que la terre battue. Ce plancher bien solide se trouvait à une certaine hauteur du sol ; enfin, en général, les baraques à Holzminden étaient bonnes à être habitées par des prisonniers de guerre auxquels étaient assimilés en Allemagne les internés civils, tandis que celles de Bulgarie auraient plutôt convenu au bétail ou à de la volaille.

A Holzminden, le chauffage des baraques pendant l'hiver — je parle en tout cas du laps de temps pendant lequel je m'y trouvais au commencement de cet hiver — ne laissait pas trop à désirer, le combustible étant fourni en quantité suffisante, tandis qu'au camp de Tirnovo, la quantité de bois donnée par l'autorité ne suffisait même

pas pour deux heures, c'est pourquoi il y eut beaucoup de cas de mort par le froid.

Au camp de Holzminden, l'eau était en abondance, ce qui nous faisait souvent penser à la pénurie d'eau de Tirnovo. Une installation de bains, de désinfection et de blanchissage, permettait de maintenir la propreté du corps et du linge, ainsi que celle de l'intérieur des baraques qui étaient régulièrement lavées. Le bain du corps et le blanchissage du linge étaient obligatoires chaque semaine. C'est pourquoi on ne voyait pas à Holzminden le lamentable spectacle qui, à Tirnovo, était à l'ordre du jour : de malheureux allant s'asseoir au soleil pour examiner et nettoyer l'intérieur des haillons qui couvraient leur corps, lequel était rempli d'insectes parasites.

Dans les conditions qui précèdent, la situation des corvéables à Holzminden, loin d'être considérée comme idéale, étant en elle-même misérable, était toutefois incomparablement meilleure que celle des internés en Bulgarie, car à leur retour au camp allemand, ils pouvaient plus ou moins se remettre, dans un local assez propre, abrité et suffisamment chauffé, sans être exposés aux intempéries et au froid.

Bref, en Bulgarie, les internés étaient privés du strict nécessaire au point de vue habillement, habitation et propreté. Des peines disciplinaires étaient, bien entendu, souvent appliquées en Allemagne. Quelques jours d'emprisonnement étaient fréquemment imposés pour de petits faits ou pour tentative d'évasion. Souvent on était enfermé dans la baraque des « très indésirables » ou des « punis » sans savoir même la cause de cette mesure. Cependant des voies de fait, des coups de bâton et de verges, de pelle ou de pioche, des coups de crosse ou de baïonnette, ne se produisaient pas à Holz-

minden, au moins pendant le temps que je m'y trouvais, comme cela arrivait si souvent en Bulgarie. Je dois néanmoins ajouter que j'ai souvent entendu parler de scènes de sauvagerie, qui avaient lieu dans des camps de représailles en Allemagne.

En résumé, on peut déduire de tout cela que, d'une façon générale, en Allemagne, on a eu recours au système des corvées, qu'on a déterré ce procédé barbare d'autres âges de l'histoire, pour l'appliquer aux populations innocentes et paisibles, dans le but de s'en servir comme d'un moyen illégitime de pression, ou bien pour remplacer la main-d'œuvre nationale et s'enrichir en provoquant la ruine économique de l'ennemi.

Mais si la « Kultur » allemande a permis de pareils procédés inqualifiables, par contre, l'intérêt indiquait à leurs initiateurs la nécessité de maintenir les corvéables en bon état de santé, afin de pouvoir exploiter davantage leur capacité de travail. Tandis qu'en Bulgarie, la déportation des Grecs et des Serbes avait pour but l'extermination de la race, afin de bulgariser les contrées ainsi dépeuplées. La corvée n'y était donc que la conséquence de ce but, tout en servant de moyen de destruction et d'anéantissement.

XXVI. — **L'alimentation au camp de Holzminden.**

En ce qui concerne la nourriture au camp en Allemagne, elle était aussi maigre et insuffisante que celle servie au camp de Tirnovo.

La ration de pain, à notre arrivée à Holzminden, n'était que de deux à trois cents grammes par jour et sa composition avait pour base principale la farine de

pomme de terre. La soupe était aux légumes de diverses sortes, sans graisse, et une fois par semaine avec viande de cheval.

A Holzminden, il n'y avait aucune possibilité de se procurer des aliments chez les paysans ou par l'entremise des soldats, chose que l'on faisait en Bulgarie autant que l'on avait de l'argent.

En Allemagne, il y avait une autre ressource d'alimentation moyennant finances : c'était le service d'approvisionnement des principaux groupes d'internés se trouvant depuis longtemps au camp, service soit national, soit personnel. Beaucoup de ceux qui bénéficiaient de ces services étaient disposés à vendre une partie de leurs aliments et de leurs biscuits ; ils permettaient ainsi à ceux qui en avaient besoin de s'en approvisionner plus ou moins régulièrement. Les prix de ces transactions entre camarades variaient de 25 à 50 centimes la pièce de biscuit ; de 6 à 7 marcks, une boîte de lait sucré condensé, etc. Cependant, jusqu'à ce que nous ayons pu nous orienter au sujet de cette façon d'approvisionnement, nous autres, nouvellement arrivés de Bulgarie, avons pas mal souffert pendant quelques semaines, alors que nous étions dans la baraque des « indésirables ». Il y a eu des jours où nous avons bien connu et compris ce qu'était la sensation de la faim. Et c'est grâce à des camarades aux nobles sentiments ou à des amis résidant à l'étranger, qui se sont souvenus de nous à temps pour nous envoyer des colis d'aliments, que nous avons pu « tenir » pendant cette dure période de notre captivité.

Par contre, nous n'avions pas, à Holzminden, ce constant et si lamentable spectacle de nos congénères macédoniens et des Serbes qui, à Tirnovo, et, en général, en Bulgarie, se traînaient épuisés et exténués de sur-

menage et d'insuffisance de nourriture. Nous voyions tout de même quelquefois des Russes et des Polonais faibles, pâles et anémiques, mais pas au même degré d'épuisement complet que leurs très nombreux camarades serbes et grecs en Bulgarie. La raison en était que les premiers — à part qu'ils étaient traités d'une façon plus humanitaire et qu'ils étaient installés et habillés dans les conditions sus-exposées, — avaient recours à deux moyens efficaces pour faire face à l'insuffisance de la ration : l'un était qu'ils faisaient toujours des arrangements pour s'approvisionner de pommes de terre, soit à la cuisine du camp, soit aux champs où ils travaillaient; ils en avaient même quelquefois assez pour en vendre.

L'autre moyen consistait dans la facilité que chaque interné avait en Allemagne — sauf quelques rares cas de personnes considérées comme très suspectes, lesquelles pour cette raison étaient immobilisées dans le camp — de contracter des engagements de travail en province chez des particuliers. Ils y étaient bien nourris, surtout ceux qui allaient travailler dans les fermes; ils n'avaient à se plaindre de rien, au contraire, ils y reprenaient vite leurs forces.

J'ai mentionné plus haut, d'une façon générale, le service national d'approvisionnement des principaux groupes d'internés en Allemagne. Quelques mots supplémentaires ne seraient pas superflus à ce sujet.

A Holzminden, les Français et les Belges qui constituaient la majorité, ainsi que les Roumains, avaient des comités nationaux d'alimentation, lesquels recevaient régulièrement des aliments et des biscuits de divers pays de l'Entente, pour compte, bien entendu, des Gouvernements respectifs. Les autorités allemandes n'opposaient aucune difficulté à cet approvi-

sionnement : au contraire, elles mettaient à la disposition des intéressés le nombre nécessaire de wagons, soit parce qu'il existait un accord entre les Gouvernements ennemis, soit parce que cet accord était tacite, vu la réciprocité du procédé.

En Bulgarie, on n'était pas disposé à accorder des facilités de ce genre à l'égard des Grecs et des Serbes, parce qu'il n'y avait pas alors, entre les mains des Serbes et des Grecs, d'internés ou de prisonniers bulgares qui auraient pu servir comme un moyen de représailles ou de pression.

Ce n'est que pendant la dernière période de notre séjour à Tirnovo qu'on a pu commencer à appliquer un service d'assistance en faveur des deux nationalités susmentionnées.

Mais pour revenir à l'organisation des comités aux camps allemands, il faut faire remarquer que les Russes aussi en avaient un, qui fut abondamment approvisionné jusqu'au moment de l'arrivée au pouvoir des dictateurs Lénine-Trotsky et Cie.

Quant aux internés des autres nationalités, ils étaient privés d'un service rationnel d'alimentation, soit parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux, soit parce qu'ils ne se trouvaient pas depuis longtemps au camp. Nous, les Hellènes, étions dans ce dernier cas. Ce n'est que quelques jours avant notre libération qu'un Comité national, fondé à Genève, nous a signalé son but de venir à notre aide alimentaire. La Légation de Hollande à Berlin, chargée des intérêts helléniques, est venue de son côté, à maintes reprises, en secours pécuniaire à ceux d'entre nous qui en avaient besoin.

Il serait injuste si, dans cet exposé, je ne parlais pas d'une façon d'agir particulière au Comité français du camp qui, présidé par M. Désiré Taquet, instituteur de

profession, accordait heureusement, tous les dix jours, une ration d'aliments sans biscuit aux internés des États alliés, dépourvus complètement d'un service national. Ses ressources très limitées pendant mon séjour au camp ne lui permirent pas de secourir aussi les Russes et les Polonais qui avaient leur comité en inactivité.

Cette assistance était d'autant plus utile que les familles de plusieurs internés habitaient des pays souffrant déjà de la disette; il n'était donc pas possible de leur rien demander; d'autre part, il n'était pas facile de se faire abonner auprès d'un comité d'alimentation d'un pays neutre. Pour contracter cet abonnement, on devait avoir quelqu'un à l'étranger disposé à s'en occuper, car l'envoi d'argent du camp n'était pas permis. Et puis, l'inscription par correspondance et l'effet d'un abonnement tardaient toujours de plusieurs mois.

Malheureusement, pendant les derniers mois de notre captivité, le Comité français fut, de son côté, très peu approvisionné à cause de la conclusion d'un accord pour l'échange des internés français et allemands, lequel avait permis l'espoir, bien à tort, de voir rapatrier bientôt tous les Français. C'est pour cette raison que la ration accordée par ce Comité ne suffisait que pour un ou deux jours. Aussi, n'était-il pas en état d'étendre son assistance par la fourniture de biscuits. Ceux-ci, qui remplaçaient le pain, étaient fournis régulièrement deux fois par semaine et en quantité suffisante, seulement à ses propres nationaux.

Ce dernier principe était appliqué également par le Comité belge, qui ne secourait que les internés Hollandais, les Luxembourgeois et quelquefois les Roumains, résidant en Belgique et arrêtés sur le sol belge. Ce Comité était le plus abondamment approvisionné, de

sorte qu'il a pu donner un costume complet tout neuf à chaque interné belge au moment de sa libération après la conclusion de l'armistice.

Quant au Comité roumain, il a secouru ses propres nationaux.

XXVII. — Propagande allemande philoflamande.

Pendant notre séjour au camp de Holzminden, nous avons été témoins de la propagande allemande exercée dans les rangs des internés belges, pour fomenter des discordes entre wallons et flamands et provoquer une scission entre ces éléments de la race belge. La même politique avait été appliquée dans d'autres camps allemands. L'autorité cherchait toujours à prendre à sa solde quelques individus — d'ailleurs très peu nombreux — sans conscience nationale solide et à créer ainsi des partisans de la séparation flamande: elle encourageait ces derniers, en les dispensant de la corvée ou en leur accordant des emplois moins fatigants, à condition qu'ils fassent des conférences aux internés en faveur du mouvement poursuivi. Cette propagande, qui se basait principalement sur la différence de la langue flamande et sur certaines affinités avec l'allemand, nous remettait en mémoire celle exercée autrefois dans les Balkans par les Bulgares, à l'égard d'une catégorie des habitants de la Macédoine hellénique, qui, s'ils parlent un idiome ayant des affinités avec la langue bulgare, ont, par contre, une conscience hellénique aussi profonde que celle des vrais patriotes flamands à l'égard de l'unité belge.

Elle nous rappelait aussi, — et nous en avons maintes fois parlé à nos amis français et belges du camp, —

celle exercée actuellement encore par d'autres concurrents de l'hellénisme, en vue de créer un mouvement d'indépendance albanaise, dans des régions ayant eu de tout temps des aspirations, des traditions et des tendances aussi profondément helléniques que celles des vrais patriotes flamands qui sont incontestablement belges.

XXVIII. — **Libération. — Départ.**

Mes concitoyens ont tous été libérés en diverses villes allemandes, peu avant ou aussitôt après la conclusion de l'armistice. Mon compagnon grec venu de Bulgarie et moi, sommes partis directement pour la France, profitant des clauses de l'armistice, par le convoi français qui a quitté le camp le 25 novembre par voie de Strasbourg. Nous eûmes ainsi l'heureuse occasion de voir de près l'enthousiasme des populations françaises libérées, ce qui nous remémora celui des populations helléniques délivrées du joug de la domination étrangère lors de la guerre balkanique, tout en faisant des vœux en faveur des aspirations de celles qui attendent à leur tour l'Union à la mère Patrie.

Paris, le 5 janvier 1919.

Dr P. A. Georgiadès,
Avocat.

ANNEXE

LÉGATION ROYALE
DES
PAYS-BAS

Monsieur P.-A. GEORGIADÈS,
interné à Tirnovo.

A la suite de la requête de Monsieur P.-A Georgiadès du 5/18 août 1917, la Légation Royale des Pays-Bas avait eu soin de faire une démarche auprès du Gouvernement Royal de Bulgarie à l'effet de lui faire accorder certaines libertés.

D'après une communication responsive qu'elle vient de recevoir, la Légation Royale fait connaître à M. Georgiadès que les Autorités Royales ne peuvent pas acquiescer à la demande sus-visée.

Sophia, le 21 mars 1918.

82896. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, VI^e^.

A 000 028 938 9